

## **FORVIS MAZARS SA**

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes*

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE  
784 824 153 RCS NANTERRE

### **RAPPORT DE GESTION DU GROUPE FORVIS MAZARS SA A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 FEVRIER 2025**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, en exécution des prescriptions légales et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe FORVIS MAZARS SA, au titre de la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Les comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition, selon les formes et délais qu'elle prévoit.

#### **1) Présentation générale**

##### **a) Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation**

Au cours de l'exercice 2023-2024, l'activité du Groupe FORVIS MAZARS SA s'élève à 666.656 K euros, contre 589.887 K euros l'an passé.

L'exercice 2023/2024 s'est traduit par une très bonne année de croissance de l'activité (+13%), notamment en France, ainsi qu'une poursuite de la croissance externe.

Les principales lignes de services affichent une croissance à deux chiffres.

L'inflation mondiale est toujours présente en 2023/2024, tout comme la problématique d'embauche et de rétention du personnel. Face à ce contexte, certains pays rencontrent des difficultés à répercuter l'impact total de l'inflation sur les clients.

En raison de ce qui précède et d'une concurrence élevée, la marge brute reste sous pression et constitue un point d'attention dans les actions menées.

Le chiffre d'affaires se répartit entre les activités d'Audit (46%), d'AOS (25%), de Consulting (16%), de FAS (8%), de Tax (3%), de Legal (1%), et de Sustainability (1%). Les services Audit et AOS ont eu une croissance respective de 8,2% et de 14,5%. Les autres activités (Consulting, FAS, Tax et Legal) ont eu une croissance forte de 31,2% en moyenne.

La France représente 85% de l'activité totale et 71% de l'effectif total du Groupe FORVIS MAZARS SA en 2023/2024.

Le résultat opérationnel diminue d'environ 5% pour s'établir à 39.712 K euros.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 26.583 K euros.

Le bail commercial relatif aux bureaux situés à Carré Vert (Levallois), qui accueilleront le futur siège social en 2025, représente à l'actif de l'Etat de situation financière au 31 août 2024 un montant de 85.540 K euros en application de la norme IFRS 16 et les travaux d'installation de ces bureaux représentent un montant de 10.677 K euros comptabilisé en immobilisations corporelles en cours au 31 août 2024. Ce montant inclut l'activation en immobilisation en cours de l'amortissement du droit d'utilisation (1 657 milliers d'euros) et des charges financières IFRS 16 (840 milliers d'euros) liés au futur siège depuis le démarrage de la période de mise à disposition anticipée au 1er juin 2024, destinée à procéder aux travaux d'agencements des locaux, ainsi que les dépenses relatives à ces agencements et les intérêts d'emprunts souscrits pour ces travaux.

L'endettement financier net hors IFRS s'établit à 42.381 K euros au 31 août 2024, contre 10.634 K euros au 31 août 2023. L'augmentation des dettes financières (+104.013 K euros) est due à une augmentation des dettes IFRS 16 pour 82.752 K euros, principalement liée au bail du futur siège social, et à une augmentation des dettes bancaires (+21.261 K euros).

L'augmentation des dettes bancaires s'explique essentiellement par de nouveaux emprunts de la Société (26.098 K euros), souscrits afin de financer les acquisitions d'entités et les travaux du futur siège social :

- 12.000 K euros auprès d'HSBC ;
- 6.000 K euros auprès de la BRED ;
- 5.598 K euros auprès de LCL ;
- 2.500 K euros auprès de la Banque Palatine.

Les remboursements d'emprunts sont réalisés principalement par la France pour 10.524 K euros.

**b) Evénements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis**

Aucun événement important n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice social.

**c) Activités en matière de recherche et de développement**

Le Groupe FORVIS MAZARS SA n'a pas constitué d'immobilisations à l'actif de son bilan, au titre de la recherche et du développement, au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

**d) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe FORVIS MAZARS SA, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires**

L'enjeu de l'exercice 2024/2025 sera de gagner des mandats significatifs et de nouvelles missions, tout en disposant d'un niveau de ressources qualifiées suffisant pour servir au mieux nos clients. Le Groupe FORVIS MAZARS SA accompagnera son développement notamment par de la croissance externe. L'objectif sera de poursuivre nos investissements pour gagner en efficacité opérationnelle et digitaliser nos activités.

**e) Indicateurs clefs de performance de nature financière ou non ayant trait à l'activité spécifique du Groupe FORVIS MAZARS SA**

Le Groupe FORVIS MAZARS SA comptait un effectif de 6.848 personnes (ETP moyen) en 2023/2024, se répartissant en 227 associés, 5.837 collaborateurs techniques et 784 collaborateurs support.

**f) Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe FORVIS MAZARS SA est confronté**

Le Groupe FORVIS MAZARS SA est confronté aux risques inhérents à l'exercice de son activité dans un marché général dont la tendance influe également sur son activité.

**g) Objectifs et politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture ; exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie**

Les créances clients sont dépréciées dès qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement de celles-ci. Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances de plus d'un an, sauf :

- Celles dont le règlement est intervenu dans les 30 jours de la clôture des comptes ;
- Celles sur des contrats long terme liés à des marchés publics, dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les deux derniers exercices ;
- Celles dont le recouvrement est garanti in fine.

Les risques financiers auxquels les sociétés du Groupe FORVIS MAZARS SA pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

Les risques de liquidité sont couverts par les comités exécutifs nationaux, en charge du financement de leurs activités.

Les risques de change sont limités, puisque les sociétés du Groupe FORVIS MAZARS SA réalisent la quasi-totalité de leurs transactions en devise locale.

Les risques de contrepartie sont également mesurés :

- Envers les clients, compte tenu de l'exposition très diffuse du Groupe FORVIS MAZARS SA sur un nombre important de clients ;

- Envers les établissements bancaires, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étant placés auprès d'établissements de premier plan.

#### **h) Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé**

- Les sociétés APSIS SANTE et ADVESTIS, acquises par la société FORVIS MAZARS SAS respectivement le 1<sup>er</sup> juin et le 15 juillet 2023, entrent pour la première fois dans le périmètre de consolidation.
- La société FORVIS MAZARS (LYON) a acquis la société SAFIREC, désormais dénommée MAZARS SAFIREC, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Son changement de dénomination sociale en FORVIS MAZARS SAFIREC est prévu courant décembre.
- La société FORVIS MAZARS (LYON) a acquis la société CABINET DANIEL MILLET, désormais dénommée MAZARS CDM, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Son changement de dénomination sociale en FORVIS MAZARS CDM est prévu courant décembre.
- La Société a acquis la société ARCADE EXPERTISE ET AUDIT, désormais dénommée FORVIS MAZARS ARCADE, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- La Société a acquis la société AUDIT CONSULTANTS ASSOCIES SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, désormais dénommée MAZARS ACA, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Son absorption par la Société est prévue au 31 décembre 2024.
- La Société a acquis la société AZUR FIDUCIAIRE PROVENCE, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2023, désormais dénommée FORVIS MAZARS AFP. Les deux filiales de la société FORVIS MAZARS AFP, les sociétés EXEM et ACRM, ont été absorbées par cette dernière en date du 3 avril 2024.
- La Société a acquis la société HELEOS, qui a été renommée MAZARS HELEOS, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024. La filiale de la société MAZARS HELEOS, la société CMJ EXPERTISE COMPTABLE, a été absorbée par cette dernière en date du 31 août 2024.
- La Société a acquis la société HELEOS AUDIT, désormais dénommée MAZARS HELEOS AUDIT, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- La société FORVIS MAZARS (BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ) a absorbé les sociétés MAZARS PONTARLIER, MAZARS DIJON, FIDAGRI et MAZARS LONS avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- La société FORVIS MAZARS (STRASBOURG) a absorbé la société AGECE le 26 juin 2024.
- La société FORVIS MAZARS TAX CONSULTING SRL a été créée en Roumanie suite à la scission des activités de conseil fiscal et d'expertise comptable de FORVIS MAZARS CONSULTING SRL, en date du 13 septembre 2023.

#### **i) Activité des filiales étrangères**

L'activité des principales filiales étrangères au cours de l'exercice 2023/2024 a évolué comme suit :

- *Pologne* : forte progression des revenus de +16% sur toutes les lignes de métier, spécialement remarquable sur le Channel 1 (+23%), mais à l'exception du FAS qui présente des difficultés résultant du marché instable. Les coûts directs augmentent légèrement plus que les revenus (+17%), mais les frais généraux sont contenus (+14%) avec des investissements en IT, marketing, recrutement et formation. Le résultat est en hausse de +12%.
- *Japon* : +24% de croissance avec une solide performance de toutes les lignes de métier et tout particulièrement en Audit (+34%) suite à un changement de stratégie. La principale difficulté reste de trouver les profils appropriés sur un marché d'emploi très compétitif. Les frais généraux sont en augmentation de +28% par rapport à l'an dernier, surtout sur les frais de recrutement. Le surplus augmente de 13% par rapport à l'an dernier.
- *République Tchèque* : augmentation des revenus de 8% et plus particulièrement en Channel 1 (+16%) et Tax (+10%). Les coûts directs sont contenus (+6%) et les frais généraux en augmentation de (15%), particulièrement sur les postes de marketing (network FORVIS MAZARS) et l'immobilier (déménagement en 2024 et double loyer pendant quelques mois). Augmentation du surplus de +7%.
- *Roumanie* : augmentation significative de l'activité par rapport à 2023 (+16%) sur l'ensemble des lignes de métier, mais surtout en FAS (+33%) et Tax (+24%). Recrutement de trois associés locaux, d'un directeur, ainsi que d'une trentaine de collaborateurs pour assurer la croissance. Les frais généraux augmentent de 13%, spécialement les coûts de marketing et des consultants externes.
- *Slovaquie* : la filiale est en transformation avec un changement de Managing Partner. Les deux principales lignes de métier Audit et Tax connaissent des difficultés par rapport à l'an dernier, mais les coûts directs, ainsi que les frais généraux sont contenus. Le surplus est en recul de 19%.
- *Hongrie* : forte croissance globale (+19%), spécialement remarquable sur l'Audit (+27%) et Tax (+19%). Changement de direction sur la ligne de métier FAS qui donnera ses fruits l'an prochain. Les coûts directs sont en augmentation en raison du manque de personnel qualifié sur le marché et l'inflation. Les frais généraux augmentent en raison d'investissements en informatique et en marketing pour la promotion du network FORVIS MAZARS.

## **2) Présentation des comptes consolidés**

### **a) Règles et méthodes d'établissement des comptes consolidés**

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

### **b) Résultats économiques et financiers**

Les comptes consolidés comprennent les comptes des sociétés au sein desquelles la Société exerce un contrôle exclusif, au sens de l'article L. 233-16 II, III et IV du Code de commerce.

Un tableau récapitulatif des sociétés consolidées, françaises et étrangères, figure dans l'annexe des comptes consolidés.

Comme dit précédemment, l'activité consolidée s'élève à 666.656 K euros, contre 589.887 K l'exercice précédent, et est donc en augmentation d'environ 13%. Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 39.712 K euros, représentant environ 6 % de l'activité, après amortissement des relations clientèles pour 7.254 K euros (avant effet impôts différés).

Le résultat financier représente une charge nette de 2.575 K euros.

Le résultat net part du Groupe FORVIS MAZARS SA s'élève à 26.583 K euros, après participation des salariés et impôt sur les bénéficiaires, contre 26.907 K euros l'exercice précédent.

Le bilan consolidé totalise 532.226 K euros, dont 61.321 K euros d'immobilisations incorporelles, 168.997 K euros d'immobilisations corporelles et 11.779 K euros d'impôts différés actifs.

Le montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société s'élève à 52.674 K euros.

### **c) Tableau des résultats financiers**

Conformément à la loi, est joint au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe FORVIS MAZARS SA au cours des cinq derniers exercices.

\*\*\*

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos co-Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

DocuSigned by:  
 **Olivier LENEL**  
ACDCA7596C8345E...

Le Directoire

## Annexe

### Tableau des résultats financiers du Groupe FORVIS MAZARS SA

#### Tableau des résultats financiers du Groupe MAZARS SA

(En milliers d'euros)	31/08/2024	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
<b>Capital social</b>	<b>8 320</b>				
<i>Nombre d'actions</i>	<i>832 000</i>				
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>666 656</b>	<b>589 887</b>	<b>526 787</b>	<b>484 093</b>	<b>475 846</b>
<b>Résultat net</b>	<b>26 583</b>	<b>26 907</b>	<b>25 459</b>	<b>21 607</b>	<b>18 129</b>
<i>Résultat par action (Euro)</i>	<i>31,95</i>	<i>32,34</i>	<i>30,60</i>	<i>25,97</i>	<i>21,79</i>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen en équivalent temps plein	6 848	6 003	5 822	5 472	5 383
Frais de personnel	483 358	423 161	383 232	348 493	343 582

# FORVIS MAZARS SA

---

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

En milliers d'euros

1	Etats financiers .....	3
	Compte de résultat consolidé .....	3
	Etat du résultat global consolidé .....	3
	Etat de situation financière consolidée .....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés .....	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé .....	6
2	Notes annexes.....	7
	Note 1 : Principes comptables .....	7
	1.1 Référentiel appliqué .....	7
	1.2 Bases de préparation .....	7
	Note 2 : Périmètre de consolidation .....	10
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation .....	10
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation .....	11
	Note 3 : Informations sectorielles .....	14
	3.1 Informations relatives aux offres de services .....	14
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques .....	15
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	15
	Note 4 : Données opérationnelles.....	16
	4.1 Chiffre d'affaires .....	16
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées .....	17
	4.3 Marge brute.....	18
	4.4 Marge opérationnelle.....	18
	Note 5 : Charges et avantages du personnel.....	20
	5.1 Effectif .....	20
	5.2 Engagements de retraite et assimilés .....	21
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles .....	24
	6.1 Immobilisations incorporelles.....	24
	6.2 Immobilisations corporelles .....	25
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés.....	27

6.4	Contrats de location .....	27
	Note 7 : Financement et instruments financiers .....	28
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers .....	28
7.2	Gestion des risques financiers.....	28
7.3	Endettement financier net.....	29
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants .....	30
7.5	Résultat financier.....	31
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels .....	32
8.1	Provisions.....	32
8.2	Passifs éventuels .....	32
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes.....	33
9.1	Autres actifs courants.....	33
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes .....	33
	Note 10 : Impôts sur le résultat .....	34
10.1	Impôts exigibles .....	34
10.2	Impôts différés.....	34
	Note 11 : Tableau des flux de trésorerie .....	35
11.1	Flux nets de trésorerie générés par l'activité .....	35
11.2	Flux nets de trésorerie liés aux investissements.....	35
11.3	Flux nets de trésorerie liés aux financements.....	35
	Note 12 : Honoraires des auditeurs .....	35
	Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	36
	Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan) .....	36

# 1 Etats financiers

## Compte de résultat consolidé

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

(En milliers d'euros)	Notes	2022/2023	2023/2024
Chiffre d'affaires	4.1	602 949	679 714
Frais refacturés	4.1	-13 062	-13 059
<b>Chiffre d'affaires net</b>	4.1	<b>589 887</b>	<b>666 656</b>
Coût du personnel technique	4.3	-399 153	-456 646
<b>Marge brute</b>	4.3	<b>190 735</b>	<b>210 010</b>
Coût du personnel administratif	4.4	-44 100	-48 560
Autres charges	4.4	-74 041	-82 317
Amortissements	6.1, 6.2	-31 135	-39 081
Provisions	4.2, 8.1	457	-341
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>41 915</b>	<b>39 712</b>
Résultat financier	7.5	-2 618	-2 575
<b>Marge avant impôt</b>		<b>39 297</b>	<b>37 137</b>
Charges d'impôt	10.1	-12 390	-10 554
Part revenant aux minoritaires	2.2		
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>26 907</b>	<b>26 583</b>

## Etat du résultat global consolidé

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

(En milliers d'euros)	Notes	2022/2023	2023/2024
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>26 907</b>	<b>26 583</b>
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		-2	55
Ecart de conversion		-2	-3
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>26 904</b>	<b>26 635</b>

## Etat de situation financière consolidée

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

ACTIF	Notes	31 août 2023	31 août 2024
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	13 140	24 045
Goodwill	6.1	34 385	34 384
Autres immobilisations incorporelles	6.1	3 305	2 891
Droit d'utilisation - IFRS 16	6.2	49 248	130 880
Immobilisations corporelles	6.2	27 753	38 117
Titres de participation non consolidés	7.4	5 233	3 610
Autres actifs financiers non courants	7.4	11 029	10 256
Actifs d'impôts différés	10.2	10 776	11 779
<b>Actifs non courants</b>		<b>154 870</b>	<b>255 963</b>
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	172 090	188 274
Autres actifs courants	9.1	34 193	34 484
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	60 341	53 506
<b>Actifs courants</b>		<b>266 624</b>	<b>276 263</b>
<b>Total actif</b>		<b>421 495</b>	<b>532 226</b>

PASSIF	Notes	31 août 2023	31 août 2024
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		18 035	17 697
Ecart de conversion		-22	74
Résultat net part du groupe		26 907	26 583
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>53 240</b>	<b>52 674</b>
Capitaux propres part des minoritaires	2.2		
<b>Capitaux propres</b>		<b>53 240</b>	<b>52 674</b>
Dette locative - IFRS 16 (plus d'un an)	7.3	34 984	116 009
Emprunts long terme - part non courante	7.3	52 097	58 167
Provisions non courantes	8.1	23 441	22 726
Passifs d'impôt différés	10.2	1 056	243
<b>Passifs non courants</b>		<b>111 578</b>	<b>197 144</b>
Dette locative - IFRS 16 (moins d'un an)	7.3	17 385	19 113
Emprunts et concours bancaires courants (moins d'un an)	7.3	18 879	37 737
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	43 262	38 291
Autres dettes et passifs courants	9.2	165 548	177 593
Provisions courantes	8.1	11 602	9 675
<b>Passifs courants</b>		<b>256 676</b>	<b>282 409</b>
<b>Total passif</b>		<b>421 495</b>	<b>532 226</b>

## Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2022</b>	<b>8 320</b>	<b>17 639</b>	<b>25 459</b>	<b>1 511</b>	<b>-1 100</b>	<b>51 830</b>
Variations de périmètre		50	0	0	0	50
Variation en capital	0	85	0	0	0	85
Affectation du résultat N-1	0	25 459	-25 459	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	-25 459	0	0	0	-25 459
Résultat global		-111	26 907	-2	-2	26 792
Autres		-2 309	0	1 172	1 080	-57
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2023</b>	<b>8 320</b>	<b>15 353</b>	<b>26 907</b>	<b>2 682</b>	<b>-22</b>	<b>53 240</b>
Variations de périmètre		0	0	0	0	0
Variation en capital	0	-185	0	0	0	-185
Affectation du résultat N-1	0	26 907	-26 907	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	-26 907	0	0	0	-26 907
Résultat global	0	-55	26 583	55	-3	26 579
Autres		-41	0	-112	100	-54
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2024</b>	<b>8 320</b>	<b>15 071</b>	<b>26 583</b>	<b>2 625</b>	<b>74</b>	<b>52 674</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
<b>Résultat net part du groupe</b>	26 907	26 583
Dotation nettes/reprises amortissements provisions	32 619	36 903
Plus et moins values de cession	-843	639
Eléments sans incidence sur la trésorerie	-962	-1 108
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>57 722</b>	<b>63 017</b>
Variation des actifs courants et autres	-10 597	10 580
Variation des dettes courantes et autres	15 938	1 581
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>5 341</b>	<b>-8 999</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>63 063</b>	<b>54 018</b>
Acquis immobilisations incorporelles corporelles	-16 075	-21 449
Cession d'immobilisations corp et incorporelles	3 279	1 453
Variation des autres actifs non courants	1 566	946
Trésorerie liée aux variations de périmètre	-4 629	-17 534
<b>Flux net lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-15 860</b>	<b>-36 584</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-25 459	-26 905
Encaissements d'emprunts	25 029	34 446
Remboursement d'emprunts	-22 383	-14 575
Remboursement d'emprunts IFRS 16	-17 409	-18 765
Mouvements sur le capital	-137	-3
Coût de l'endettement financier net	78	-1 865
<b>Flux net lié aux opérations de financement</b>	<b>-40 281</b>	<b>-27 667</b>
<b>Variation du flux de trésorerie</b>	<b>6 923</b>	<b>-10 233</b>
<b>Incidences des variations de taux de change</b>	<b>-711</b>	<b>-261</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>6 211</b>	<b>-10 495</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>54 129</b>	<b>60 340</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>60 340</b>	<b>49 845</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60 341	53 514
Concours bancaires courants	1	3 669
<b>Trésorerie nette</b>	<b>60 340</b>	<b>49 845</b>

## 2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 17 décembre 2024 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Forvis Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

### Note 1 : Principes comptables

#### 1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2024 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

##### 1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2023-2024

Le Groupe a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles ou modifiées obligatoires pour l'exercice 2023-2024. Aucune n'a conduit à un changement de méthode comptable avec un impact significatif.

##### 1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB mais pas encore obligatoires

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements listés ci-dessous dont l'application pour 2023/2024 n'était pas obligatoire. Il s'agit des normes suivantes :

- Amendements à IAS 1 sur la présentation des états financiers ;
- Amendements à IAS 7 sur la présentation du tableau des flux de trésorerie ;
- Amendements à IAS 12 sur la réforme fiscale internationale – modèle de règle de Pilier II ;

Le Groupe n'a listé ici que les normes et amendements susceptibles de s'appliquer aux activités du Groupe. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers futurs.

##### 1.1.3 Décisions émises par l'IFRS Interpretations Committee

Le Groupe a pris connaissance de l'ensemble des décisions de l'IFRS IC publiées jusqu'à la date d'arrêté des comptes et n'a pas identifié de décision susceptible d'entraîner un changement de méthode comptable.

#### 1.2 Bases de préparation

##### 1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Forvis Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

##### 1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2024 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 240 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges comprenant en majorité des risques professionnels et autres pour un montant total de 15 134 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 17 266 milliers d'euros. Les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

### **1.2.3 Evènements significatifs**

Changement de dénomination sociale : depuis le 1er juin 2024, Mazars et Forvis forment un nouveau réseau mondial. Cette nouvelle organisation opère désormais sous une seule et même marque mondiale « Forvis Mazars ». Dans ce contexte, par décision de l'Assemblée générale du 16 mai 2024, la dénomination sociale de la société MAZARS SA a été changée en FORVIS MAZARS SA. Les dénominations sociales des filiales sont également progressivement modifiées de façon similaire.

L'exercice 2023/2024 s'est traduit par une nouvelle très bonne année de croissance de l'activité de +13%, notamment en France, ainsi qu'une poursuite de la croissance externe.

Les principales lignes de services affichent une croissance à deux chiffres.

L'inflation mondiale est toujours présente en 2023/2024, tout comme la problématique d'embauche et de rétention du personnel. Face à ce contexte, certains pays rencontrent des difficultés à répercuter l'impact total de l'inflation sur les clients.

En raison de ce qui précède et d'une concurrence élevée, la marge brute reste sous pression et constitue un point d'attention dans les actions menées.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

#### **1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2023/2024 de nature à avoir une incidence sur les comptes de l'exercice.

## Note 2 : Périmètre de consolidation

### 2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

#### 2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

##### Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Forvis Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque Forvis Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- Partenariat : Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Forvis Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

#### 2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

##### Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

#### 2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

## Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## 2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2023/2024 est constitué de 72 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN	% de contrôle	Méthode
<b>Sociétés françaises</b>				
Forvis Mazars SA	Île-de-France	784 824 153		Mère
Forvis Mazars	Alsace	348 600 990	100	IG
Forvis Mazars Haguenau	Alsace	451 701 155	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	100	IG
Mazars SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	100	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	100	IG
Mazars Valence Experts & Conseils	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	100	IG
Mazars Experts & Conseils (Grenoble)	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	100	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	100	IG
Mazars Conseil Finance SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852	100	IG
Mazars Galeat-Oldra SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	428 288 484	100	IG
Mazars Safirec	Auvergne - Rhône-Alpes	401 351 036	100	IG
Mazars CDM	Auvergne - Rhône-Alpes	411 084 874	100	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	100	IG
Forvis Mazars AOS Ouest	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	100	IG
Forvis Mazars Arcade Expertise et Audit	Bretagne, Pays de la Loire	421 655 085	100	IG
Mazars Heleos	Bretagne, Pays de la Loire	380 408 849	100	IG
Mazars Heleos Audit	Bretagne, Pays de la Loire	479 245 565	100	IG
Forvis Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	100	IG
Forvis Mazars SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	100	IG
Mazars Hauts de France SAS	Hauts-de-France	326 637 204	100	IG
Forvis Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	100	IG
Forvis Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	100	IG
Forvis Mazars & Associés	Île-de-France	387 953 961	100	IG
Mazars BPO SAS (France)	Île-de-France	429 821 523	100	IG
Mazars Big Data & AI	Île-de-France	378 441 802	100	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	100	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	100	IG
Forvis Mazars Pluriprofessions	Île-de-France	829 300 508	100	IG
Mazars Uniconseils	Île-de-France	300 560 539	100	IG
Mazars Data Consulting	Île-de-France	807 927 512	100	IG
Mazars Développement SAS	Île-de-France	501 728 968	100	IG
Mazars ECEP	Île-de-France	788 428 597	100	IG
Apsis Santé	Île-de-France	752 162 834	100	IG
Advestis	Île-de-France	530 508 423	100	IG
Mazars ACA	Île-de-France	319 242 467	100	IG
Forvis Mazars	Normandie	318 610 623	100	IG
Mazars Bordeaux SAS	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	100	IG
Forvis Mazars	Occitanie	780 138 715	100	IG
Forvis Mazars	Occitanie	444 247 381	100	IG
Forvis Mazars Experts et Conseils	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	100	IG
Forvis Mazars AFP	Provence Alpes, Côte d'Azur	808 983 001	100	IG
<b>Sociétés étrangères</b>				
Forvis Mazars s.r.o.	Czech Republic	Pod drahou 1637/4 - 170 00 PRAHA 7	100	IG
Forvis Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic	Pod drahou 1637/4 - 170 00 PRAHA 7	100	IG
Forvis Mazars Consulting s.r.o.	Czech Republic	Pod drahou 1637/4 - 170 00 PRAHA 7	100	IG
Forvis Mazars Kft.	Hungary	Fiaстыúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Forvis Mazars Solutions Kft.	Hungary	Fiaстыúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Forvis Mazars Japan Co., Ltd.	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Forvis Mazars Tax Corporation	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Forvis Mazars Administrative Scrivener Corpor.	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Audit LLC	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Forvis Mazars Advisory Co., Ltd.	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Forvis Mazars Social and Labor Insurance Adv	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Limited Liability Company	Kirghizistan	47 Orozbekova Street - 4th Floor - 720001 BISHKEK	100	IG
"Mazars Audit" Limited Liability Company	Kirghizistan	125 Toktogul street, 7th floor - 720001 BISHKEK	100	IG
Mazars LLP	Kazakhstan	34 Abish Kekilbayuly street, office 4-03 - 050060 ALMATY	100	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland	Ul. Piekna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland	Ul. Piekna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland	Ul. Piekna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Forvis Mazars Romania SRL	Romania	4B si 2-4 lng. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Forvis Mazars Consulting SRL	Romania	4B si 2-4 lng. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Forvis Mazars Tax Consulting SRL	Romania	4B si 2-4 lng. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Forvis Mazars Slovensko s.r.o.	Slovakia	Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Forvis Mazars Accounting s.r.o.	Slovakia	Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars Tax ks	Slovakia	Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars BPO	Tunisia	Immeuble Mazars - Rue Ghar El Melh - 1053 TUNIS	100	IG
Forvis Mazars LLC	Ukraine	15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Forvis Mazars Audit LLC	Ukraine	15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Forvis Mazars Consulting LLC	Ukraine	15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Mazars Advisory LLC	Ouzbékistan	88-A Mustaqillik avenue - 100000 TASHKENT	100	IG
Forvis Mazars Vietnam Co., Ltd.	Vietnam	141 Nguyen Du - District 1 - HO CHI MINH CITY (VIETNAM)	100	IG

(\*) IG = intégration globale

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales détenues directement ou indirectement par Forvis Mazars SA au cours de l'exercice 2023/2024 :

### Acquisitions :

- Acquisition de la société Apsis Santé par Forvis Mazars SAS au 1er juin 2023, mais non consolidée sur 22/23 : première consolidation à partir du 01/09/2023 ;
- Acquisition de la société Advestis par Forvis Mazars SAS au 15 juillet 2023, mais non consolidée sur 22/23 : première consolidation à partir du 01/09/2023 ;
- Acquisition de la société Arcade Expertise et Audit, devenue Forvis Mazars Arcade Expertise et Audit SAS, par Forvis Mazars SA au 1er septembre 2023 ;

- Acquisition de la société Audit Consultants Associés, société d'expertise comptable, devenue Mazars ACA, par Forvis Mazars SA au 29 novembre 2023, avec prise de contrôle rétroactive au 1er septembre 2023 ;
- Acquisition de la société Safirec, devenue Mazars Safirec, par Forvis Mazars SAS (Lyon) au 5 janvier 2024, avec prise de contrôle rétroactive au 1er janvier 2024 ;
- Acquisition de la société Cabinet Daniel Millet, devenue Mazars CDM, par Forvis Mazars SAS (Lyon) au 5 janvier 2024, avec prise de contrôle rétroactive au 1er janvier 2024 ;
- Acquisition de la société Azur Fiduciaire Provence, devenue Mazars AFP, et ses 2 filiales : EXEM et ACRM, par Forvis Mazars SA au 29 novembre 2023, avec prise de contrôle au 1er octobre 2023 ;
- Acquisition de la société Heleos (incluant sa filiale CMJ Expertise Comptable), devenue Mazars Heleos, par Forvis Mazars SA au 16 janvier, avec prise de contrôle rétroactive au 1er janvier 2024 ;
- Acquisition de la société Heleos audit, devenue Mazars Heleos Audit, par Forvis Mazars SA au 16 janvier, avec prise de contrôle rétroactive au 1er janvier 2024 ;

#### **Opérations de fusions :**

- Absorption de la société Mazars Pontarlier par la société Mazars Bourgogne Franche-Comté au 1 septembre 2023 ;
- Absorption de la société Mazars Dijon par la société Mazars Bourgogne Franche-Comté au 1 septembre 2023 ;
- Absorption de la société Fidagri par la société Mazars Bourgogne Franche-Comté au 1 septembre 2023 ;
- Absorption de la société Mazars Lons par la société Mazars Bourgogne Franche-Comté au 1 septembre 2023 ;
- Absorption des sociétés EXEM et ACRM par Forvis Mazars AFP au 30 mars 2024 ;
- Absorption de la société AGECE par la société Forvis Mazars (Strasbourg) au 31 août 2024 ;
- Absorption de Mazars CMJ Expertise Comptable par Mazars Heleos par voie de fusion simplifiée au 31 août 2024.

#### **Entrées :**

- Nouvelle entité créée en Roumanie : Forvis Mazars Tax Consulting SRL, suite à la scission des activités de conseil fiscal et d'expertise comptable de Forvis Mazars Consulting SRL (13/09/2023).

### Note 3 : Informations sectorielles

#### Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

#### 3.1 Informations relatives aux offres de services

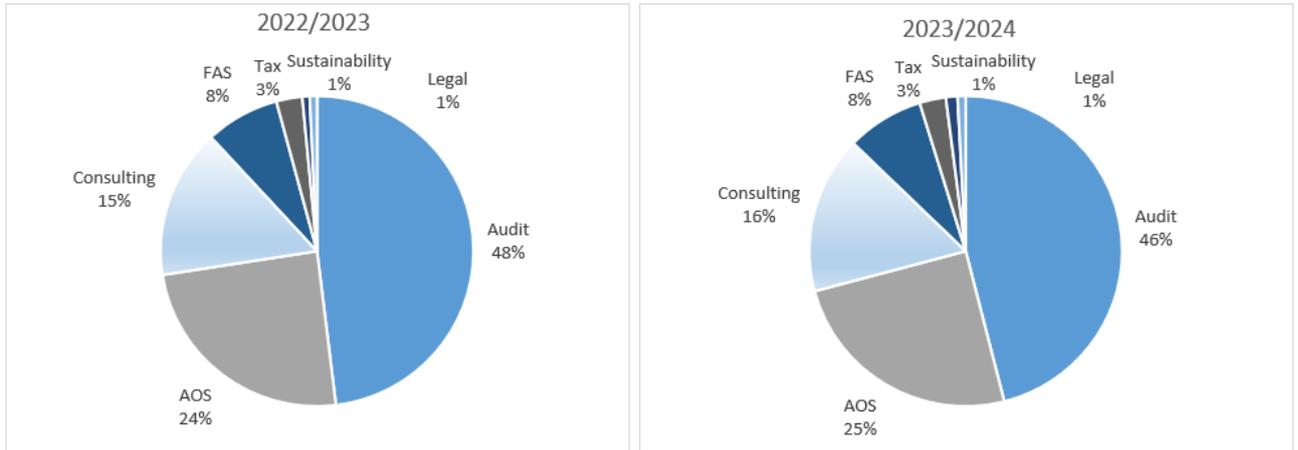
Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (Legal), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux ;
- La « **Sustainability** », qui fournit des services liés à la transformation de la culture d'entreprise, de la création des rapports et à la définition de la stratégie de durabilité et de développement pour l'environnement et la gouvernance.

#### Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	Notes	2022/2023	2023/2024	Variation
Audit		283 546	306 901	8,2%
AOS		144 402	165 351	14,5%
Consulting		91 980	109 330	18,9%
FAS		45 239	53 359	17,9%
Tax		15 817	18 141	14,7%
Sustainability		4 490	8 022	78,7%
Legal		4 414	5 552	25,8%
<b>Total</b>	<a href="#">4.1</a>	<b>589 887</b>	<b>666 656</b>	<b>13,0%</b>

Nos activités réglementées d'Audit et d'AOS ont montré une croissance respective de +8,2% et +14,5%, et nos autres activités une croissance forte d'en moyenne +31,2%.



### 3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 85% de l'activité totale en 2023/2024 contre 84,5% en 2022/2023.

La part des effectifs de la France représente 71% de l'effectif total en 2023/2024 contre 70% en 2022/2023.

### 3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

## Note 4 : Données opérationnelles

### 4.1 Chiffre d'affaires

#### Principes comptables

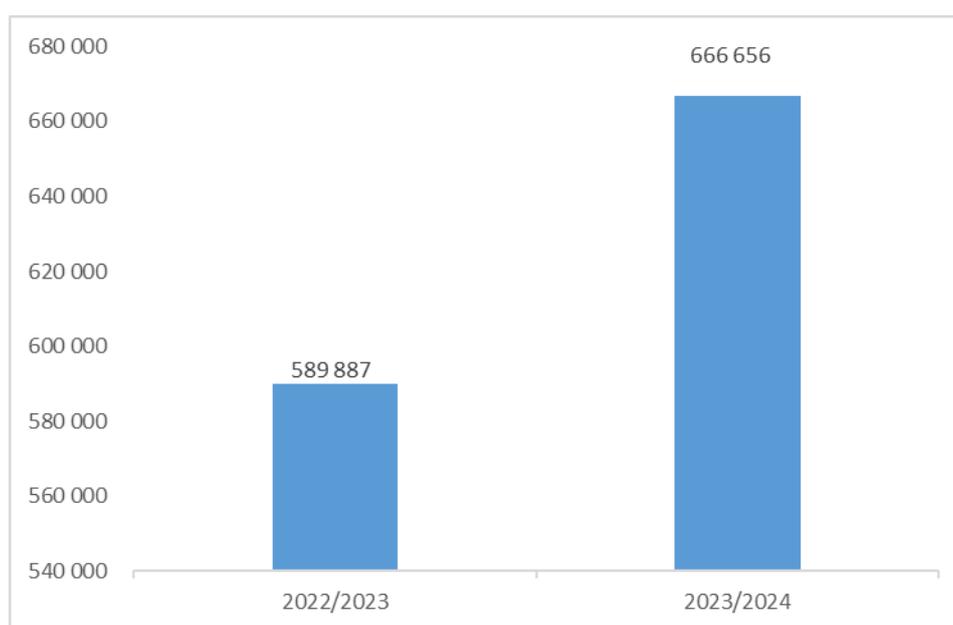
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Facturations	611 533	675 516
Variation des prestations réalisées non encore facturées	-8 584	4 199
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>602 949</b>	<b>679 714</b>
Frais refacturés	-13 062	-13 059
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>589 887</b>	<b>666 656</b>

#### Evolution du chiffre d'affaires net (en milliers d'euros)



## 4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

### Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

### Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Pour les besoins de calcul de la dépréciation afférente aux créances clients et aux produits à recevoir, le Groupe a utilisé le modèle des pertes de crédit attendues applicable dans le cadre de la norme IFRS 9. L'évaluation a été effectuée au niveau de chaque pays puisque les pertes attendues sont variables d'un pays à l'autre. Des dépréciations complémentaires sont comptabilisées si cela s'avère nécessaire.

### Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2024, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023			31 août 2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	174 909	-11 949	162 960	193 773	-15 240	178 534
Prestations réalisées non encore facturées	24 170		24 170	41 715		41 715
Avances et acomptes reçus	-2 382		-2 382	-17 443		-17 443
Produits constatés d'avance	-12 657		-12 657	-14 532		-14 532
<b>Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées</b>	<b>184 040</b>	<b>-11 949</b>	<b>172 090</b>	<b>203 514</b>	<b>-15 240</b>	<b>188 274</b>
<b>Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires</b>			<b>28,5%</b>			<b>27,7%</b>

A iso-présentation 2024, les postes « Prestations réalisées non encore facturées » et « Avances et acomptes reçus » du tableau ci-dessus auraient dû respectivement s'élever à 36.699 k€ au lieu de 24.170 k€ et 14.911 k€ au lieu de 2.382 k€.

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023			31 août 2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
moins de 90 jours	136 084	-399	135 685	158 038	-796	157 241
91 jours à 1 an	25 837	-770	25 067	18 388	-736	17 653
Plus d'1 an	12 988	-10 780	2 208	17 347	-13 708	3 640
<b>Total</b>	<b>174 909</b>	<b>-11 949</b>	<b>162 960</b>	<b>193 773</b>	<b>-15 240</b>	<b>178 534</b>

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2024, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées.

### 4.3 Marge brute

#### Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 95% de charges de personnel technique et de 5% de charges de sous-traitance détaillées comme suit :

(En milliers d'euros)	2022/2023	Effectif moyen (ETP)	2023/2024	Effectif moyen (ETP)
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>589 887</b>		<b>666 656</b>	
Charges de personnel technique	-379 061	5 332	-434 798	6 064
Charges de sous-traitance technique	-20 092		-21 848	
<b>Marge brute</b>	<b>190 735</b>		<b>210 010</b>	
<b>Taux marge brute</b>	<b>32,3%</b>		<b>31,5%</b>	

Le coût du personnel technique 2023/2024 a augmenté de 14,7% soit légèrement plus que l'augmentation du chiffre d'affaires (+13%).

### 4.4 Marge opérationnelle

#### Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
<b>Marge brute</b>	<b>190 735</b>	<b>210 010</b>
Charges de personnel administratif	-44 100	-48 560
Autres charges	-74 041	-82 317
Amortissements	-31 135	-39 081
Provisions	457	-341
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>41 915</b>	<b>39 712</b>
<b>Ratio marge opérationnelle / CA Net</b>	<b>7,1%</b>	<b>6,0%</b>

Les postes les plus significatifs des frais indirects sont détaillés ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Charges de personnel administratif	-44 100	-48 560
Autres charges	-74 041	-82 317
Amortissements	-31 135	-39 081
Provisions	457	-341
Résultat financier	-2 618	-2 575
<b>Total</b>	<b>-151 438</b>	<b>-172 873</b>
<b>Ratio Frais indirects / CA Net</b>	<b>25,7%</b>	<b>25,9%</b>

Les Autres charges sont détaillées ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Frais immobiliers	-5 872	-7 164
Taxes, assurances, cotisations professionnelles et divers	-17 802	-17 121
Services généraux	-17 780	-22 312
Redevances	-16 966	-18 377
Honoraires	-15 620	-17 343
<b>Total</b>	<b>-74 041</b>	<b>-82 317</b>

## Note 5 : Charges et avantages du personnel

### Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

### Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

### Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

## 5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 6 003 en 2022/2023 à 6 848 en 2023/2024 et se répartit sur les trois catégories suivantes :

	Notes	2022/2023	2023/2024
Associés		226	227
Personnel technique		5 106	5 837
Personnel administratif		671	784
<b>Total</b>		<b>6 003</b>	<b>6 848</b>

Le coût des associés et des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

## 5.2 Engagements de retraite et assimilés

### Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

#### 5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31-août-2023	31-août-2024
Valeur actuelle des engagements	4 441	4 924
- Juste valeur des actifs de couverture	-221	-229
<b>+ Plafonnement de l'actif</b>		
<b>Provision à l'ouverture (actif)</b>	<b>4 220</b>	<b>4 695</b>
Charges de l'exercice	459	675
Écarts actuariels par OCI	11	-67
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-122	-251
Transfert et acquisition	127	609
Effet de change		
<b>Provision à la clôture (actif)</b>	<b>4 695</b>	<b>5 661</b>
Valeur actuelle des engagements	4 924	5 859
- Juste valeur des actifs de couverture	-229	-198
<b>+ Plafonnement de l'actif</b>		

L'ensemble de ces éléments concerne la France, hors associés.

## 5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes des exercices 2022/2023 et 2023/2024 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Coût des services rendus	329	483
Charge d'intérêt	136	200
Rendement attendu des actifs	-7	-8
Acquisition / Cession	0	0
Amortissement des écarts actuariels	0	0
Impact des liquidations ou réductions de régir	0	0
<b>Charge nette de l'exercice</b>	<b>459</b>	<b>675</b>
Effet de change		

## 5.2.3 Ecarts actuariels

Les pertes actuarielles générés sur l'exercice 2023/2024 s'élèvent à -67 Milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2023/2024
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	-92
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-401
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	309
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographique	0
Pertes et (gains) actuariels sur actifs de régime	25
Écarts actuariels sur avantages à long terme	
<b>Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres</b>	<b>-67</b>
Effet de la limitation de l'actif	
<b>Total impacts autres éléments du résultat global</b>	<b>-67</b>

## 5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31-août-2023	31-août-2024
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Dérivés		
Immobilier		
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## 5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2024 sont les suivantes :

	31-août-2023	31-août-2024
Taux d'actualisation	3,80%	3,40%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2024 est de 65 ans (identique à 2023). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 intervenue en France reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires correspondent à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

Les hypothèses de mortalité, table de turnover et taux de croissance des salaires ont fait l'objet d'une mise à jour en 2024.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 25 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

Valeur de l'engagement (en milliers d'euros)	-25 points de base	31-août-2024	+25 points de base
Variation du taux d'actualisation	6 062	5 859	5 661
Variation du taux d'inflation	5 663	5 859	6 060

La durée des engagements est de 14 ans.

## Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

### 6.1 Immobilisations incorporelles

#### Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

La valeur des goodwill provenant des acquisitions françaises à la clôture de l'exercice est appréciée globalement à l'échelle de l'ensemble des entités françaises.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 10 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2023	Acquisitions	Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	59 949			-60	17 332	934		78 154
Goodwill	34 656				1	0		34 655
Autres immobilisations incorporelles	21 598	1 223		-34	490	146	3	23 426
<b>Total</b>	<b>116 203</b>	<b>1 223</b>		<b>-94</b>	<b>17 823</b>	<b>1 080</b>	<b>3</b>	<b>136 235</b>

Amortissements et provisions	31 août 2023	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-46 808		-7 254			-47		-54 109
Goodwill	-271							-271
Autres immobilisations incorporelles	-18 293		-1 836	33	-452		13	-20 534
<b>Total</b>	<b>-65 372</b>		<b>-9 090</b>	<b>33</b>	<b>-452</b>	<b>-47</b>	<b>13</b>	<b>-74 915</b>

Valeurs nettes	31 août 2023	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	13 140		-7 254	-60	17 332	887		24 045
Goodwill	34 385				1	0		34 384
Autres immobilisations incorporelles	3 305	1 223	-1 836	-1	38	146	17	2 891
<b>Total</b>	<b>50 831</b>	<b>1 223</b>	<b>-9 090</b>	<b>-61</b>	<b>17 371</b>	<b>1 033</b>	<b>17</b>	<b>61 321</b>

Les relations clientèles ont augmenté de 17 Millions d'euros à la suite des croissances externes réalisées en France au cours de l'exercice 2023/2024.

Le poste Goodwill résulte principalement des opérations de rapprochement au 1er septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala, et des acquisitions réalisées ces dernières années dans la plupart des offres de service Forvis Mazars.

Les augmentations des autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'achat de logiciels/ licences pour 951 milliers d'euros.

## 6.2 Immobilisations corporelles

### Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16, *Contrats de location*, au 1<sup>er</sup> septembre 2019. La norme remplace l'IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est basée dorénavant sur un modèle unique à la suite de l'élimination de la distinction entre contrats de location-financement et de location simple.

L'IFRS 16 requiert la comptabilisation de tout contrat de location au bilan du preneur, soit un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat et une dette au titre de l'obligation locative (de versement de loyers).

Le Groupe a retenu les options suivantes parmi celles proposées dans le cadre de la transition à l'IFRS 16 :

- Utilisation de l'approche prospective ;
- Retraitement des seuls contrats de location immobilière au terme excédant 12 mois.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2023	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	110 670	101 962				-5 096	984	-151	208 369
Agencements et installations	29 281		1 138		-478	895	283	-64	31 055
Matériel de transport et autres	1 743		417		-444	0		-24	1 692
Mobilier et matériel de bureau	31 875		2 001		-753	982	4 099	-60	38 143
Immobilisations corporelles en cours	5 780		16 669		-1 211		-4 529	-7	16 703
<b>Total</b>	<b>179 348</b>	<b>101 962</b>	<b>20 226</b>		<b>-2 887</b>	<b>-3 219</b>	<b>837</b>	<b>-306</b>	<b>295 961</b>

Amortissements et provisions	31 août 2023	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS16	-61 421			-21 140		5 080	-59	52	-77 489
Agencements et installations	-19 259			-3 377	478	-714	-70	33	-22 908
Matériel de transport et autres	-1 006			-317	405	0		16	-903
Mobilier et matériel de bureau	-20 660			-5 157	693	-676	70	67	-25 665
<b>Total</b>	<b>-102 346</b>			<b>-29 992</b>	<b>1 575</b>	<b>3 690</b>	<b>-59</b>	<b>167</b>	<b>-126 964</b>

Valeurs nettes	31 août 2023	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	49 248	101 962		-21 140		-16	925	-100	130 880
Agent Installations	10 021		1 138	-3 377	0	181	214	-31	8 147
Matériel de transport et autres	737		417	-317	-39	0		-8	789
Mobilier et matériel de bureau	11 215		2 001	-5 157	-61	305	4 168	6	12 478
Immobilisations corporelles en cours	5 780		16 669		-1 211		-4 529	-7	16 703
<b>Total</b>	<b>77 001</b>	<b>101 962</b>	<b>20 226</b>	<b>-29 992</b>	<b>-1 311</b>	<b>471</b>	<b>778</b>	<b>-139</b>	<b>168 997</b>

Le montant de 101 962 milliers d'euros figurant dans la colonne "Nouveaux Baux" inclut les contrats de nouveaux bureaux et les prolongations de contrats signés, principalement en France dont 85 540 milliers d'euros pour le futur siège social parisien.

Les 20 226 milliers d'euros d'acquisitions correspondent principalement aux travaux d'installation et rénovation des bureaux, dont 10 677 milliers d'euros pour le futur siège parisien. Ce montant inclue l'activation en immobilisation en cours de l'amortissement du droit d'utilisation (1 657 milliers d'euros) et des charges financières IFRS 16 (840 milliers d'euros) liés au futur siège depuis le démarrage de la période de mise à disposition anticipée au 1er juin 2024, destinée à procéder aux travaux d'agencements des locaux, ainsi que les dépenses relatives à ces agencements et les intérêts d'emprunts souscrits pour ces travaux.

### 6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

#### Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

### 6.4 Contrats de location

Les paiements au titre des contrats non inclus dans le champ d'application de la norme IFRS 16 sont comptabilisés en « Autres coûts » dans le compte de résultat consolidé, en mode linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

Les engagements liés à ces contrats se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Location véhicules	291	216	101	115	
Materiel de bureau	596	580	193	386	
Materiel informatique	80	74	69	5	
Contrat location bureau < 12 mois					
<b>Loyers minimum</b>	<b>967</b>	<b>869</b>	<b>363</b>	<b>506</b>	

## Note 7 : Financement et instruments financiers

### 7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

#### Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

### 7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

#### 7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux ont la charge de piloter l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

## 7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Forvis Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

## 7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

## 7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2023	Nouveaux baux	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2024
Emprunt obligataires courant							8 500		8 500
Emprunts auprès établis. de crédit courant	13 532		9 060	- 9 754		1 298	4 435	9	18 580
Autres dettes financières diverses courant	5 345		3 126	- 1 592		13	86	11	6 989
<b>Dettes Financière courantes</b>	<b>18 877</b>		<b>12 186</b>	<b>- 11 346</b>		<b>1 311</b>	<b>13 021</b>	<b>20</b>	<b>34 069</b>
Emprunts obligataires non courant	35 548			- 2 452			- 8 500	- 13	24 583
Emprunts auprès établis. de crédit non courant	11 872		21 952	- 770		4	- 4 435		28 624
Autres dettes financières diverses non courant	4 676		307	- 7			22	- 41	4 960
<b>Dettes Financière non courantes</b>	<b>52 097</b>		<b>22 260</b>	<b>- 3 229</b>		<b>4</b>	<b>- 12 912</b>	<b>- 55</b>	<b>58 167</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>70 974</b>		<b>34 446</b>	<b>- 14 575</b>		<b>1 315</b>	<b>108</b>	<b>- 35</b>	<b>92 235</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 60 341				9 222	- 2 665		261	- 53 522
Concours bancaires courants	1				3 663	4			3 669
<b>Trésorerie nette</b>	<b>- 60 340</b>				<b>12 885</b>	<b>- 2 660</b>		<b>261</b>	<b>- 49 854</b>
<b>Endettement financier</b>	<b>10 634</b>		<b>34 446</b>	<b>- 14 575</b>	<b>12 885</b>	<b>- 1 345</b>	<b>108</b>	<b>226</b>	<b>42 381</b>

(en milliers d'euros)	31 août 2023	Nouveaux baux	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2024
Dettes Financières IFRS 16 courantes	17 385		566	- 19 463			20 650	- 26	19 113
Dettes Financières IFRS 16 non courantes	34 984	100 371	539	- 18		- 16	- 19 767	- 85	116 009
<b>Dettes IFRS 16</b>	<b>52 370</b>	<b>100 371</b>	<b>1 105</b>	<b>- 19 481</b>		<b>- 16</b>	<b>882</b>	<b>- 111</b>	<b>135 122</b>

(en milliers d'euros)	31 août 2023	Nouveaux baux	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2024
Dettes IFRS 16	52 370	100 371	1 105	- 19 481		- 16	882	- 111	135 122
Dettes financières	70 974		34 446	- 14 575		1 315	108	- 35	92 235
<b>Total dettes financières</b>	<b>123 344</b>	<b>100 371</b>	<b>35 551</b>	<b>- 34 056</b>		<b>1 300</b>	<b>991</b>	<b>- 145</b>	<b>227 357</b>
Trésorerie nette	- 60 340				12 885	- 2 660		261	- 49 854
<b>Endettement financier net</b>	<b>63 004</b>	<b>100 371</b>	<b>35 551</b>	<b>- 34 056</b>	<b>12 885</b>	<b>- 1 361</b>	<b>991</b>	<b>116</b>	<b>177 503</b>

La décomposition des dettes financières est la suivante :

### Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2023 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2024 Endettement financier net
EUR	107 057	-46 697	60 360	206 228	-42 896	163 332
USD	1 393	-3 733	-2 340	2 303	-2 973	-670
Autres devises	14 894	-9 910	4 984	18 825	-3 984	14 841
<b>Total</b>	<b>123 344</b>	<b>-60 340</b>	<b>63 004</b>	<b>227 357</b>	<b>-49 854</b>	<b>177 503</b>

L'augmentation des dettes financières est due à une augmentation des dettes IFRS 16 pour 82 752 milliers d'euros, principalement lié au bail du futur siège social, et une augmentation des dettes bancaires pour 21 261 milliers d'euros.

L'augmentation des dettes bancaires s'explique essentiellement par de nouveaux emprunts de Forvis Mazars SA pour 26 098 milliers d'euros souscrits afin de financer les acquisitions d'entités et les travaux du futur siège social :

- 12 000 milliers d'euros auprès de la HSBC ;
- 6 000 milliers d'euros auprès de la BRED ;
- 5 598 milliers d'euros auprès du LCL ;
- 2 500 milliers d'euros auprès de la Palatine.

Les remboursements d'emprunts sont réalisés principalement par la France pour 10 524 milliers d'euros.

### Par échéances

(En milliers d'euros)	31 août 2024	Part courante	Part non courante	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	33 083	8 500	24 583	24 150	433
Emprunts auprès des établissements de crédit	47 204	18 580	28 624	25 461	3 163
Dettes financières IFRS 16	135 122	19 113	116 009	51 024	64 984
Dettes financières diverses	11 948	4 429	7 520	7 520	
<b>Dettes financières</b>	<b>227 357</b>	<b>50 621</b>	<b>176 735</b>	<b>108 155</b>	<b>68 580</b>

### 7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes	31 août 2023	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5 234	10	-21			-1 614		0	3 610
Prêts	4 109	43	-280					-4	3 867
Dépôts et cautionnements	2 542	116	-240			196	-68	-30	2 517
Autres immobilisations financières	4 469	214	-784			81		-2	3 978
<b>Total</b>	<b>16 354</b>	<b>383</b>	<b>-1 325</b>			<b>-1 338</b>	<b>-68</b>	<b>-36</b>	<b>13 972</b>

Dépréciations	31 août 2023	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	0								0
Prêts									
Dépôts et cautionnements						-15			-15
Autres immobilisations financières	-91								-91
<b>Total</b>	<b>-91</b>					<b>-15</b>			<b>-106</b>

Valeurs nettes	31 août 2023	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5 233	10	-21			-1 614		0	3 610
Prêts	4 109	43	-280					-4	3 867
Dépôts et cautionnements	2 542	116	-240			181	-68	-30	2 502
Autres immobilisations financières	4 378	214	-784			81		-2	3 887
<b>Total</b>	<b>16 263</b>	<b>383</b>	<b>-1 325</b>			<b>-1 353</b>	<b>-68</b>	<b>-36</b>	<b>13 866</b>

La société Forvis Mazars SA détient des titres de Forvis Mazars Suisse, Forvis Mazars Luxembourg et d'entités Forvis Mazars au Canada, en Italie, en Afrique du Sud et au Chili. Ces titres ne sont pas consolidés car ils correspondent à des participations dans des pays dans lesquels Forvis Mazars SA ne détient pas de contrôle.

La variation de périmètre concerne les titres de la société Apsis Santé et de la société Advestis acquis par Forvis Mazars SAS en fin d'exercice 2023 et non consolidés au 31/08/2023.

## 7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Produits d'intérêts financiers	111	384
Charges d'intérêts financiers	-1 300	-1 865
Charges financières sur droit d'utilisation IFRS 16	-1 103	-1 110
Dotations et reprises aux provisions	12	9
Gains et pertes de change	-339	8
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 618</b>	<b>-2 575</b>

## Note 8 : Provisions et passifs éventuels

### 8.1 Provisions

#### Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Réévaluation	Ecarts de change	31 août 2024
Indemnités de départ à la retraite	15 058	2 391	-515	434		-88	-14	17 266
Risques	15 299	469	-4 357	36			-96	11 351
Litiges personnels	4 412	1 085	-2 049	70			-2	3 516
Déménagements locaux	274						-6	267
<b>Provisions</b>	<b>35 043</b>	<b>3 945</b>	<b>-6 922</b>	<b>539</b>	<b>0</b>	<b>-88</b>	<b>-118</b>	<b>32 401</b>

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2024	Part courante	Part non courante	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	17 266	1 339	15 927	7,8%	92,2%
Risques	11 351	4 820	6 531	42,5%	57,5%
Litiges personnels	3 516	3 516		100,0%	
Déménagements locaux	267		267		100,0%
<b>Provisions</b>	<b>32 401</b>	<b>9 675</b>	<b>22 726</b>	<b>29,9%</b>	<b>70,1%</b>

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés pour 11,6 millions d'euros.

### 8.2 Passifs éventuels

Les entités du Groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2024, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes. Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2024, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

## Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

### 9.1 Autres actifs courants

#### Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024
Créances sociales	1 948	1 159
Autres créances fiscales	10 835	10 890
Comptes courants et débiteurs divers	12 006	10 706
Charges constatées d'avance	9 404	11 729
<b>Total</b>	<b>34 193</b>	<b>34 484</b>

### 9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

#### Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024
Fournisseurs et comptes rattachés	43 262	38 291
Dettes sociales	120 544	130 422
Dettes fiscales	41 044	43 584
Dettes diverses	3 960	3 587
<b>Total</b>	<b>208 810</b>	<b>215 883</b>

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

## Note 10 : Impôts sur le résultat

### 10.1 Impôts exigibles

#### Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Résultat consolidé avant impôt	39 297	37 137
Taux d'imposition	25,0%	25,0%
Impôt théorique	-9 824	-9 284
Différence de taux mère / filiales	332	450
Charges et produits exclus des résultats taxables	-2 306	-1 785
Contributions additionnelles	-176	-194
Divers	-416	259
Sous total	-2 566	-1 270
<b>Charges d'impôt</b>	<b>-12 390</b>	<b>-10 554</b>

### 10.2 Impôts différés

#### Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024
Impôts différés actifs	10 776	11 779
Impôts différés passifs	-1 056	-243
<b>Total</b>	<b>9 720</b>	<b>11 536</b>

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

## Note 11 : Tableau des flux de trésorerie

### 11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 55 millions d'euros (contre 63 millions d'euros au 31 août 2023).

### 11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements

Les principales composantes des flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 37 millions d'euros (contre -16 millions d'euros au 31 août 2023) reflètent :

- Des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui concernent principalement des clientèles ou des logiciels informatiques acquis (voir note 6.1) ;
- Des acquisitions d'immobilisations corporelles qui couvrent essentiellement les travaux d'agencement et d'installation du nouveau siège parisien et des nouvelles entités et également l'acquisition du matériel informatique, des travaux de rénovation (voir note 6.2) ;
- Des acquisitions des actifs non courants relatifs aux opérations de croissance externe réalisées en France, à des prêts Groupe et autres immobilisations financières (voir note 2.2 et 7.4) ;

### 11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements

Les flux nets de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élèvent à -28 millions d'euros (contre -40 millions d'euros au 31 août 2023) et s'analysent principalement par :

- Les dividendes versés aux actionnaires pour un montant de 27 millions d'euros ;
- La souscription de nouveaux emprunts pour 34 millions d'euros dans le cadre du financement du développement de l'activité, des croissances externes et des investissements ;
- Les remboursements de 15 millions d'euros d'emprunts bancaires au cours de l'exercice (voir note 7.3).
- Le remboursement d'emprunt IFRS 16 de 19 millions d'euros.
- 

## Note 12 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Gerec	135	160
Emerson	156	139
Autres	45	88
<b>Total</b>	<b>336</b>	<b>387</b>

Les commissaires aux comptes de Forvis Mazars SA (Emerson Audit et Gerec) n'ont fourni à Forvis Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

### Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Les rémunérations des quatre membres du Directoire et sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2023/2024 à 7 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

### Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées et obtenues par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024
<b>Cautions données</b>	<b>26 810</b>	<b>25 286</b>
<b>Cautions reçues</b>	<b>346</b>	<b>361</b>

Dans le cadre du déménagement de son siège social prévu en 2025 et du bail correspondant signé en octobre 2022, une garantie à première demande d'un montant de 24.124.480 euros au bénéfice du bailleur a été mise en place par la Société Générale afin de garantir la prise de possession des locaux par Forvis Mazars SA. L'engagement de payer à première demande de la Société Générale expirera le 31 décembre 2025. En parallèle, Forvis Mazars SA a donné la faculté à la Société Générale, dans le cas où la banque serait appelée par le bailleur à exécuter son engagement, à porter tout ou partie des paiements au débit du compte courant de la Société ou sur un compte distinct.

**EMERSON AUDIT**

27, rue de Berri  
75008 PARIS

**GEREC**

75, boulevard Haussmann  
75008 PARIS

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

---

**FORVIS MAZARS SA**

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Société anonyme au capital de 8 320 000 euros  
Siège social : Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
784 824 153 RCS Nanterre

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**Exercice clos le 31 août 2024**

**FORVIS MAZARS SA**

***Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés***

Exercice clos le 31 août 2024

A l'Assemblée Générale de la société FORVIS MAZARS SA,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FORVIS MAZARS SA relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 2.2 « Evolution du périmètre de consolidation » présente les entités consolidées au sein de la société et les mouvements de périmètre. Nous avons examiné les mouvements de périmètre et leurs impacts sur les comptes consolidés. Nous nous sommes assurés que la note 2.2 de l'annexe des comptes consolidés fournit une information appropriée.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

**FORVIS MAZARS SA**

***Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés***

Exercice clos le 31 août 2024

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

**FORVIS MAZARS SA**

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 août 2024

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Paris, le 22 janvier 2025

Les commissaires aux comptes

**EMERSON AUDIT**

**GEREC**

DocuSigned by:  
  
BF777461B0A044F...

Patricia DURET

DocuSigned by:  
  
7C39E8BAE42B4C1...

Gabriel de VILLEPIN

DocuSigned by:  
  
8D07EF6115D644C...

Julie MAZZARDI

DocuSigned by:  
  
A9C0E09B665C4E5...

Damien FERRY

# FORVIS MAZARS SA

---

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

En milliers d'euros

1	Etats financiers .....	3
	Compte de résultat consolidé .....	3
	Etat du résultat global consolidé .....	3
	Etat de situation financière consolidée .....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés .....	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé .....	6
2	Notes annexes .....	7
	Note 1 : Principes comptables .....	7
	1.1 Référentiel appliqué .....	7
	1.2 Bases de préparation .....	7
	Note 2 : Périmètre de consolidation .....	10
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation .....	10
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation .....	11
	Note 3 : Informations sectorielles .....	14
	3.1 Informations relatives aux offres de services .....	14
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques .....	15
	3.3 Informations relatives aux principaux clients .....	15
	Note 4 : Données opérationnelles .....	16
	4.1 Chiffre d'affaires .....	16
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées .....	17
	4.3 Marge brute .....	18
	4.4 Marge opérationnelle .....	18
	Note 5 : Charges et avantages du personnel .....	20
	5.1 Effectif .....	20
	5.2 Engagements de retraite et assimilés .....	21
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles .....	24
	6.1 Immobilisations incorporelles .....	24
	6.2 Immobilisations corporelles .....	25
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés .....	27

6.4	Contrats de location .....	27
	Note 7 : Financement et instruments financiers .....	28
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers .....	28
7.2	Gestion des risques financiers.....	28
7.3	Endettement financier net.....	29
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants .....	30
7.5	Résultat financier.....	31
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels .....	32
8.1	Provisions.....	32
8.2	Passifs éventuels .....	32
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes.....	33
9.1	Autres actifs courants.....	33
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes .....	33
	Note 10 : Impôts sur le résultat .....	34
10.1	Impôts exigibles .....	34
10.2	Impôts différés.....	34
	Note 11 : Tableau des flux de trésorerie .....	35
11.1	Flux nets de trésorerie générés par l'activité .....	35
11.2	Flux nets de trésorerie liés aux investissements.....	35
11.3	Flux nets de trésorerie liés aux financements.....	35
	Note 12 : Honoraires des auditeurs .....	35
	Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	36
	Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan) .....	36

# 1 Etats financiers

## Compte de résultat consolidé

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

(En milliers d'euros)	Notes	2022/2023	2023/2024
Chiffre d'affaires	4.1	602 949	679 714
Frais refacturés	4.1	-13 062	-13 059
<b>Chiffre d'affaires net</b>	4.1	<b>589 887</b>	<b>666 656</b>
Coût du personnel technique	4.3	-399 153	-456 646
<b>Marge brute</b>	4.3	<b>190 735</b>	<b>210 010</b>
Coût du personnel administratif	4.4	-44 100	-48 560
Autres charges	4.4	-74 041	-82 317
Amortissements	6.1, 6.2	-31 135	-39 081
Provisions	4.2, 8.1	457	-341
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>41 915</b>	<b>39 712</b>
Résultat financier	7.5	-2 618	-2 575
<b>Marge avant impôt</b>		<b>39 297</b>	<b>37 137</b>
Charges d'impôt	10.1	-12 390	-10 554
Part revenant aux minoritaires	2.2		
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>26 907</b>	<b>26 583</b>

## Etat du résultat global consolidé

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

(En milliers d'euros)	Notes	2022/2023	2023/2024
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>26 907</b>	<b>26 583</b>
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		-2	55
Ecart de conversion		-2	-3
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>26 904</b>	<b>26 635</b>

## Etat de situation financière consolidée

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

ACTIF	Notes	31 août 2023	31 août 2024
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	13 140	24 045
Goodwill	6.1	34 385	34 384
Autres immobilisations incorporelles	6.1	3 305	2 891
Droit d'utilisation - IFRS 16	6.2	49 248	130 880
Immobilisations corporelles	6.2	27 753	38 117
Titres de participation non consolidés	7.4	5 233	3 610
Autres actifs financiers non courants	7.4	11 029	10 256
Actifs d'impôts différés	10.2	10 776	11 779
<b>Actifs non courants</b>		<b>154 870</b>	<b>255 963</b>
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	172 090	188 274
Autres actifs courants	9.1	34 193	34 484
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	60 341	53 506
<b>Actifs courants</b>		<b>266 624</b>	<b>276 263</b>
<b>Total actif</b>		<b>421 495</b>	<b>532 226</b>

PASSIF	Notes	31 août 2023	31 août 2024
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		18 035	17 697
Ecart de conversion		-22	74
Résultat net part du groupe		26 907	26 583
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>53 240</b>	<b>52 674</b>
Capitaux propres part des minoritaires	2.2		
<b>Capitaux propres</b>		<b>53 240</b>	<b>52 674</b>
Dette locative - IFRS 16 (plus d'un an)	7.3	34 984	116 009
Emprunts long terme - part non courante	7.3	52 097	58 167
Provisions non courantes	8.1	23 441	22 726
Passifs d'impôt différés	10.2	1 056	243
<b>Passifs non courants</b>		<b>111 578</b>	<b>197 144</b>
Dette locative - IFRS 16 (moins d'un an)	7.3	17 385	19 113
Emprunts et concours bancaires courants (moins d'un an)	7.3	18 879	37 737
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	43 262	38 291
Autres dettes et passifs courants	9.2	165 548	177 593
Provisions courantes	8.1	11 602	9 675
<b>Passifs courants</b>		<b>256 676</b>	<b>282 409</b>
<b>Total passif</b>		<b>421 495</b>	<b>532 226</b>

## Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2022</b>	<b>8 320</b>	<b>17 639</b>	<b>25 459</b>	<b>1 511</b>	<b>-1 100</b>	<b>51 830</b>
Variations de périmètre		50	0	0	0	50
Variation en capital	0	85	0	0	0	85
Affectation du résultat N-1	0	25 459	-25 459	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	-25 459	0	0	0	-25 459
Résultat global		-111	26 907	-2	-2	26 792
Autres		-2 309	0	1 172	1 080	-57
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2023</b>	<b>8 320</b>	<b>15 353</b>	<b>26 907</b>	<b>2 682</b>	<b>-22</b>	<b>53 240</b>
Variations de périmètre		0	0	0	0	0
Variation en capital	0	-185	0	0	0	-185
Affectation du résultat N-1	0	26 907	-26 907	0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	-26 907	0	0	0	-26 907
Résultat global	0	-55	26 583	55	-3	26 579
Autres		-41	0	-112	100	-54
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2024</b>	<b>8 320</b>	<b>15 071</b>	<b>26 583</b>	<b>2 625</b>	<b>74</b>	<b>52 674</b>

**Tableau de flux de trésorerie consolidé**

Exercice 2023/2024 clos le 31 août 2024

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
<b>Résultat net part du groupe</b>	26 907	26 583
Dotation nettes/reprises amortissements provisions	32 619	36 903
Plus et moins values de cession	-843	639
Eléments sans incidence sur la trésorerie	-962	-1 108
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>57 722</b>	<b>63 017</b>
Variation des actifs courants et autres	-10 597	10 580
Variation des dettes courantes et autres	15 938	1 581
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>5 341</b>	<b>-8 999</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>63 063</b>	<b>54 018</b>
Acquis immobilisations incorporelles corporelles	-16 075	-21 449
Cession d'immobilisations corp et incorporelles	3 279	1 453
Variation des autres actifs non courants	1 566	946
Trésorerie liée aux variations de périmètre	-4 629	-17 534
<b>Flux net lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-15 860</b>	<b>-36 584</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-25 459	-26 905
Encaissements d'emprunts	25 029	34 446
Remboursement d'emprunts	-22 383	-14 575
Remboursement d'emprunts IFRS 16	-17 409	-18 765
Mouvements sur le capital	-137	-3
Coût de l'endettement financier net	78	-1 865
<b>Flux net lié aux opérations de financement</b>	<b>-40 281</b>	<b>-27 667</b>
<b>Variation du flux de trésorerie</b>	<b>6 923</b>	<b>-10 233</b>
<b>Incidences des variations de taux de change</b>	<b>-711</b>	<b>-261</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>6 211</b>	<b>-10 495</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>54 129</b>	<b>60 340</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>60 340</b>	<b>49 845</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60 341	53 514
Concours bancaires courants	1	3 669
<b>Trésorerie nette</b>	<b>60 340</b>	<b>49 845</b>

## 2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 17 décembre 2024 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Forvis Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

### Note 1 : Principes comptables

#### 1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2024 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

##### 1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2023-2024

Le Groupe a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles ou modifiées obligatoires pour l'exercice 2023-2024. Aucune n'a conduit à un changement de méthode comptable avec un impact significatif.

##### 1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB mais pas encore obligatoires

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements listés ci-dessous dont l'application pour 2023/2024 n'était pas obligatoire. Il s'agit des normes suivantes :

- Amendements à IAS 1 sur la présentation des états financiers ;
- Amendements à IAS 7 sur la présentation du tableau des flux de trésorerie ;
- Amendements à IAS 12 sur la réforme fiscale internationale – modèle de règle de Pilier II ;

Le Groupe n'a listé ici que les normes et amendements susceptibles de s'appliquer aux activités du Groupe. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers futurs.

##### 1.1.3 Décisions émises par l'IFRS Interpretations Committee

Le Groupe a pris connaissance de l'ensemble des décisions de l'IFRS IC publiées jusqu'à la date d'arrêté des comptes et n'a pas identifié de décision susceptible d'entraîner un changement de méthode comptable.

#### 1.2 Bases de préparation

##### 1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Forvis Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

##### 1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2024 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 240 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges comprenant en majorité des risques professionnels et autres pour un montant total de 15 134 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 17 266 milliers d'euros. Les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

### 1.2.3 Evènements significatifs

Changement de dénomination sociale : depuis le 1er juin 2024, Mazars et Forvis forment un nouveau réseau mondial. Cette nouvelle organisation opère désormais sous une seule et même marque mondiale « Forvis Mazars ». Dans ce contexte, par décision de l'Assemblée générale du 16 mai 2024, la dénomination sociale de la société MAZARS SA a été changée en FORVIS MAZARS SA. Les dénominations sociales des filiales sont également progressivement modifiées de façon similaire.

L'exercice 2023/2024 s'est traduit par une nouvelle très bonne année de croissance de l'activité de +13%, notamment en France, ainsi qu'une poursuite de la croissance externe.

Les principales lignes de services affichent une croissance à deux chiffres.

L'inflation mondiale est toujours présente en 2023/2024, tout comme la problématique d'embauche et de rétention du personnel. Face à ce contexte, certains pays rencontrent des difficultés à répercuter l'impact total de l'inflation sur les clients.

En raison de ce qui précède et d'une concurrence élevée, la marge brute reste sous pression et constitue un point d'attention dans les actions menées.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

#### **1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2023/2024 de nature à avoir une incidence sur les comptes de l'exercice.

## Note 2 : Périmètre de consolidation

### 2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

#### 2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

##### Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Forvis Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque Forvis Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- Partenariat : Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Forvis Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

#### 2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

##### Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

#### 2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

## Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## 2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2023/2024 est constitué de 72 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN	% de contrôle	Méthode
<b>Sociétés françaises</b>				
Forvis Mazars SA	Île-de-France	784 824 153		Mère
Forvis Mazars	Alsace	348 600 990	100	IG
Forvis Mazars Haguenau	Alsace	451 701 155	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	100	IG
Mazars SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	100	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	100	IG
Mazars Valence Experts & Conseils	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	100	IG
Mazars Experts & Conseils (Grenoble)	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	100	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	100	IG
Mazars Conseil Finance SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852	100	IG
Mazars Gallet-Oldra SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	428 288 484	100	IG
Mazars Safirec	Auvergne - Rhône-Alpes	401 351 036	100	IG
Mazars CDM	Auvergne - Rhône-Alpes	411 084 874	100	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	100	IG
Forvis Mazars AOS Ouest	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	100	IG
Forvis Mazars Arcade Expertise et Audit	Bretagne, Pays de la Loire	421 655 085	100	IG
Mazars Heleos	Bretagne, Pays de la Loire	380 408 849	100	IG
Mazars Heleos Audit	Bretagne, Pays de la Loire	479 245 565	100	IG
Forvis Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	100	IG
Forvis Mazars SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	100	IG
Mazars Hauts de France SAS	Hauts-de-France	326 637 204	100	IG
Forvis Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	100	IG
Forvis Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	100	IG
Forvis Mazars & Associés	Île-de-France	387 953 961	100	IG
Mazars BPO SAS (France)	Île-de-France	429 821 523	100	IG
Mazars Big Data & AI	Île-de-France	378 441 802	100	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	100	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	100	IG
Forvis Mazars Pluriprofessions	Île-de-France	829 300 508	100	IG
Mazars Uniconseils	Île-de-France	300 560 539	100	IG
Mazars Data Consulting	Île-de-France	807 927 512	100	IG
Mazars Développement SAS	Île-de-France	501 728 968	100	IG
Mazars ECEP	Île-de-France	788 428 597	100	IG
Apsis Santé	Île-de-France	752 162 834	100	IG
Advestis	Île-de-France	530 508 423	100	IG
Mazars ACA	Île-de-France	319 242 467	100	IG
Forvis Mazars	Normandie	318 610 623	100	IG
Mazars Bordeaux SAS	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	100	IG
Forvis Mazars	Occitanie	780 138 715	100	IG
Forvis Mazars	Occitanie	444 247 381	100	IG
Forvis Mazars Experts et Conseils	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	100	IG
Forvis Mazars AFP	Provence Alpes, Côte d'Azur	808 983 001	100	IG
<b>Sociétés étrangères</b>				
Forvis Mazars s.r.o.	Czech Republic	Pod drahou 1637/4 - 170 00 PRAHA 7	100	IG
Forvis Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic	Pod drahou 1637/4 - 170 00 PRAHA 7	100	IG
Forvis Mazars Consulting s.r.o.	Czech Republic	Pod drahou 1637/4 - 170 00 PRAHA 7	100	IG
Forvis Mazars Kft.	Hungary	Fiaстыúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Forvis Mazars Solutions Kft.	Hungary	Fiaстыúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Forvis Mazars Japan Co., Ltd.	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Forvis Mazars Tax Corporation	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Forvis Mazars Administrative Scrivener Corpor.	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Audit LLC	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Forvis Mazars Advisory Co., Ltd.	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Forvis Mazars Social and Labor Insurance Adv	Japan	Akasaka Intercity 5F, 1-11-44 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Limited Liability Company	Kirghizistan	47 Orozbekova Street - 4th Floor - 720001 BISHKEK	100	IG
"Mazars Audit" Limited Liability Company	Kirghizistan	125 Toktogul street, 7th floor - 720001 BISHKEK	100	IG
Mazars LLP	Kazakhstan	34 Abish Kekilbayuly street, office 4-03 - 050060 ALMATY	100	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland	Ul. Piekna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland	Ul. Piekna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland	Ul. Piekna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Forvis Mazars Romania SRL	Romania	4B si 2-4 lng. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Forvis Mazars Consulting SRL	Romania	4B si 2-4 lng. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Forvis Mazars Tax Consulting SRL	Romania	4B si 2-4 lng. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Forvis Mazars Slovensko s.r.o.	Slovakia	Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Forvis Mazars Accounting s.r.o.	Slovakia	Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars Tax ks	Slovakia	Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars BPO	Tunisia	Immeuble Mazars - Rue Ghar El Melh - 1053 TUNIS	100	IG
Forvis Mazars LLC	Ukraine	15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Forvis Mazars Audit LLC	Ukraine	15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Forvis Mazars Consulting LLC	Ukraine	15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Mazars Advisory LLC	Ouzbékistan	88-A Mustaqillik avenue - 100000 TASHKENT	100	IG
Forvis Mazars Vietnam Co., Ltd.	Vietnam	141 Nguyen Du - District 1 - HO CHI MINH CITY (VIETNAM)	100	IG

(\*) IG - intégration globale

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales détenues directement ou indirectement par Forvis Mazars SA au cours de l'exercice 2023/2024 :

### Acquisitions :

- Acquisition de la société Apsis Santé par Forvis Mazars SAS au 1er juin 2023, mais non consolidée sur 22/23 : première consolidation à partir du 01/09/2023 ;
- Acquisition de la société Advestis par Forvis Mazars SAS au 15 juillet 2023, mais non consolidée sur 22/23 : première consolidation à partir du 01/09/2023 ;
- Acquisition de la société Arcade Expertise et Audit, devenue Forvis Mazars Arcade Expertise et Audit SAS, par Forvis Mazars SA au 1er septembre 2023 ;

- Acquisition de la société Audit Consultants Associés, société d'expertise comptable, devenue Mazars ACA, par Forvis Mazars SA au 29 novembre 2023, avec prise de contrôle rétroactive au 1er septembre 2023 ;
- Acquisition de la société Safirec, devenue Mazars Safirec, par Forvis Mazars SAS (Lyon) au 5 janvier 2024, avec prise de contrôle rétroactive au 1er janvier 2024 ;
- Acquisition de la société Cabinet Daniel Millet, devenue Mazars CDM, par Forvis Mazars SAS (Lyon) au 5 janvier 2024, avec prise de contrôle rétroactive au 1er janvier 2024 ;
- Acquisition de la société Azur Fiduciaire Provence, devenue Mazars AFP, et ses 2 filiales : EXEM et ACRM, par Forvis Mazars SA au 29 novembre 2023, avec prise de contrôle au 1er octobre 2023 ;
- Acquisition de la société Heleos (incluant sa filiale CMJ Expertise Comptable), devenue Mazars Heleos, par Forvis Mazars SA au 16 janvier, avec prise de contrôle rétroactive au 1er janvier 2024 ;
- Acquisition de la société Heleos audit, devenue Mazars Heleos Audit, par Forvis Mazars SA au 16 janvier, avec prise de contrôle rétroactive au 1er janvier 2024 ;

#### **Opérations de fusions :**

- Absorption de la société Mazars Pontarlier par la société Mazars Bourgogne Franche-Comté au 1 septembre 2023 ;
- Absorption de la société Mazars Dijon par la société Mazars Bourgogne Franche-Comté au 1 septembre 2023 ;
- Absorption de la société Fidagri par la société Mazars Bourgogne Franche-Comté au 1 septembre 2023 ;
- Absorption de la société Mazars Lons par la société Mazars Bourgogne Franche-Comté au 1 septembre 2023 ;
- Absorption des sociétés EXEM et ACRM par Forvis Mazars AFP au 30 mars 2024 ;
- Absorption de la société AGECE par la société Forvis Mazars (Strasbourg) au 31 août 2024 ;
- Absorption de Mazars CMJ Expertise Comptable par Mazars Heleos par voie de fusion simplifiée au 31 août 2024.

#### **Entrées :**

- Nouvelle entité créée en Roumanie : Forvis Mazars Tax Consulting SRL, suite à la scission des activités de conseil fiscal et d'expertise comptable de Forvis Mazars Consulting SRL (13/09/2023).

### Note 3 : Informations sectorielles

#### Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

#### 3.1 Informations relatives aux offres de services

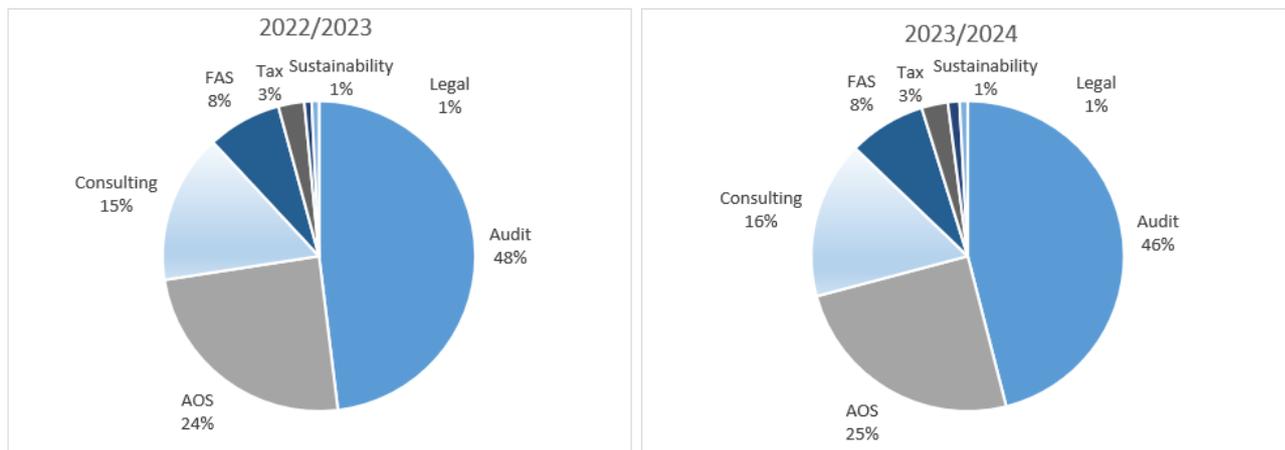
Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- **L'Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- **L'Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (Legal), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux ;
- La « **Sustainability** », qui fournit des services liés à la transformation de la culture d'entreprise, de la création des rapports et à la définition de la stratégie de durabilité et de développement pour l'environnement et la gouvernance.

#### Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	Notes	2022/2023	2023/2024	Variation
Audit		283 546	306 901	8,2%
AOS		144 402	165 351	14,5%
Consulting		91 980	109 330	18,9%
FAS		45 239	53 359	17,9%
Tax		15 817	18 141	14,7%
Sustainability		4 490	8 022	78,7%
Legal		4 414	5 552	25,8%
<b>Total</b>	<a href="#">4.1</a>	<b>589 887</b>	<b>666 656</b>	<b>13,0%</b>

Nos activités règlementées d'Audit et d'AOS ont montré une croissance respective de +8,2% et +14,5%, et nos autres activités une croissance forte d'en moyenne +31,2%.



### 3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 85% de l'activité totale en 2023/2024 contre 84,5% en 2022/2023.

La part des effectifs de la France représente 71% de l'effectif total en 2023/2024 contre 70% en 2022/2023.

### 3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

## Note 4 : Données opérationnelles

### 4.1 Chiffre d'affaires

#### Principes comptables

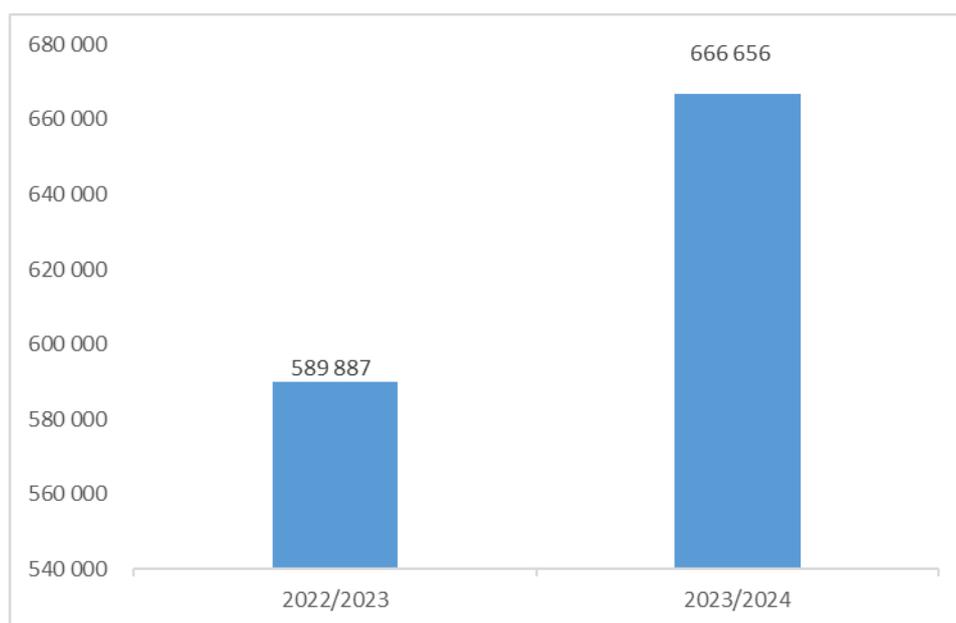
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Facturations	611 533	675 516
Variation des prestations réalisées non encore facturées	-8 584	4 199
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>602 949</b>	<b>679 714</b>
Frais refacturés	-13 062	-13 059
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>589 887</b>	<b>666 656</b>

#### Evolution du chiffre d'affaires net (en milliers d'euros)



## 4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

### Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

### Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Pour les besoins de calcul de la dépréciation afférente aux créances clients et aux produits à recevoir, le Groupe a utilisé le modèle des pertes de crédit attendues applicable dans le cadre de la norme IFRS 9. L'évaluation a été effectuée au niveau de chaque pays puisque les pertes attendues sont variables d'un pays à l'autre. Des dépréciations complémentaires sont comptabilisées si cela s'avère nécessaire.

### Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2024, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023			31 août 2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	174 909	-11 949	162 960	193 773	-15 240	178 534
Prestations réalisées non encore facturées	24 170		24 170	41 715		41 715
Avances et acomptes reçus	-2 382		-2 382	-17 443		-17 443
Produits constatés d'avance	-12 657		-12 657	-14 532		-14 532
<b>Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées</b>	<b>184 040</b>	<b>-11 949</b>	<b>172 090</b>	<b>203 514</b>	<b>-15 240</b>	<b>188 274</b>
<b>Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires</b>			<b>28,5%</b>			<b>27,7%</b>

A iso-présentation 2024, les postes « Prestations réalisées non encore facturées » et « Avances et acomptes reçus » du tableau ci-dessus auraient dû respectivement s'élever à 36.699 k€ au lieu de 24.170 k€ et 14.911 k€ au lieu de 2.382 k€.

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023			31 août 2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
moins de 90 jours	136 084	-399	135 685	158 038	-796	157 241
91 jours à 1 an	25 837	-770	25 067	18 388	-736	17 653
Plus d'1 an	12 988	-10 780	2 208	17 347	-13 708	3 640
<b>Total</b>	<b>174 909</b>	<b>-11 949</b>	<b>162 960</b>	<b>193 773</b>	<b>-15 240</b>	<b>178 534</b>

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2024, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées.

### 4.3 Marge brute

#### Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 95% de charges de personnel technique et de 5% de charges de sous-traitance détaillées comme suit :

(En milliers d'euros)	2022/2023	Effectif moyen (ETP)	2023/2024	Effectif moyen (ETP)
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>589 887</b>		<b>666 656</b>	
Charges de personnel technique	-379 061	5 332	-434 798	6 064
Charges de sous-traitance technique	-20 092		-21 848	
<b>Marge brute</b>	<b>190 735</b>		<b>210 010</b>	
<b>Taux marge brute</b>	<b>32,3%</b>		<b>31,5%</b>	

Le coût du personnel technique 2023/2024 a augmenté de 14,7% soit légèrement plus que l'augmentation du chiffre d'affaires (+13%).

### 4.4 Marge opérationnelle

#### Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
<b>Marge brute</b>	<b>190 735</b>	<b>210 010</b>
Charges de personnel administratif	-44 100	-48 560
Autres charges	-74 041	-82 317
Amortissements	-31 135	-39 081
Provisions	457	-341
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>41 915</b>	<b>39 712</b>
<b>Ratio marge opérationnelle / CA Net</b>	<b>7,1%</b>	<b>6,0%</b>

Les postes les plus significatifs des frais indirects sont détaillés ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Charges de personnel administratif	-44 100	-48 560
Autres charges	-74 041	-82 317
Amortissements	-31 135	-39 081
Provisions	457	-341
Résultat financier	-2 618	-2 575
<b>Total</b>	<b>-151 438</b>	<b>-172 873</b>
<b>Ratio Frais indirects / CA Net</b>	<b>25,7%</b>	<b>25,9%</b>

Les Autres charges sont détaillées ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Frais immobiliers	-5 872	-7 164
Taxes, assurances, cotisations professionnelles et divers	-17 802	-17 121
Services généraux	-17 780	-22 312
Redevances	-16 966	-18 377
Honoraires	-15 620	-17 343
<b>Total</b>	<b>-74 041</b>	<b>-82 317</b>

## Note 5 : Charges et avantages du personnel

### Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

### Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

### Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

### 5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 6 003 en 2022/2023 à 6 848 en 2023/2024 et se répartit sur les trois catégories suivantes :

	Notes	2022/2023	2023/2024
Associés		226	227
Personnel technique		5 106	5 837
Personnel administratif		671	784
<b>Total</b>		<b>6 003</b>	<b>6 848</b>

Le coût des associés et des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

## 5.2 Engagements de retraite et assimilés

### Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

#### 5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31-août-2023	31-août-2024
Valeur actuelle des engagements	4 441	4 924
- Juste valeur des actifs de couverture	-221	-229
<b>+ Plafonnement de l'actif</b>		
<b>Provision à l'ouverture (actif)</b>	<b>4 220</b>	<b>4 695</b>
Charges de l'exercice	459	675
Écarts actuariels par OCI	11	-67
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-122	-251
Transfert et acquisition	127	609
Effet de change		
<b>Provision à la clôture (actif)</b>	<b>4 695</b>	<b>5 661</b>
Valeur actuelle des engagements	4 924	5 859
- Juste valeur des actifs de couverture	-229	-198
<b>+ Plafonnement de l'actif</b>		

L'ensemble de ces éléments concerne la France, hors associés.

## 5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes des exercices 2022/2023 et 2023/2024 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Coût des services rendus	329	483
Charge d'intérêt	136	200
Rendement attendu des actifs	-7	-8
Acquisition / Cession	0	0
Amortissement des écarts actuariels	0	0
Impact des liquidations ou réductions de régir	0	0
<b>Charge nette de l'exercice</b>	<b>459</b>	<b>675</b>
Effet de change		

## 5.2.3 Ecarts actuariels

Les pertes actuarielles générés sur l'exercice 2023/2024 s'élèvent à -67 Milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2023/2024
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	-92
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-401
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	309
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiq	0
Pertes et (gains) actuariels sur actifs de régime	25
Écarts actuariels sur avantages à long terme	
<b>Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres</b>	<b>-67</b>
Effet de la limitation de l'actif	
<b>Total impacts autres éléments du résultat global</b>	<b>-67</b>

## 5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31-août-2023	31-août-2024
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Dérivés		
Immobilier		
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## 5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2024 sont les suivantes :

	31-août-2023	31-août-2024
Taux d'actualisation	3,80%	3,40%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2024 est de 65 ans (identique à 2023). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 intervenue en France reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires correspondent à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

Les hypothèses de mortalité, table de turnover et taux de croissance des salaires ont fait l'objet d'une mise à jour en 2024.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 25 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

Valeur de l'engagement (en milliers d'euros)	-25 points de base	31-août-2024	+25 points de base
Variation du taux d'actualisation	6 062	5 859	5 661
Variation du taux d'inflation	5 663	5 859	6 060

La durée des engagements est de 14 ans.

## Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

### 6.1 Immobilisations incorporelles

#### Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

La valeur des goodwill provenant des acquisitions françaises à la clôture de l'exercice est appréciée globalement à l'échelle de l'ensemble des entités françaises.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 10 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2023	Acquisitions	Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	59 949			-60	17 332	934		78 154
Goodwill	34 656				1	0		34 655
Autres immobilisations incorporelles	21 598	1 223		-34	490	146	3	23 426
<b>Total</b>	<b>116 203</b>	<b>1 223</b>		<b>-94</b>	<b>17 823</b>	<b>1 080</b>	<b>3</b>	<b>136 235</b>

Amortissements et provisions	31 août 2023	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-46 808		-7 254			-47		-54 109
Goodwill	-271							-271
Autres immobilisations incorporelles	-18 293		-1 836	33	-452		13	-20 534
<b>Total</b>	<b>-65 372</b>		<b>-9 090</b>	<b>33</b>	<b>-452</b>	<b>-47</b>	<b>13</b>	<b>-74 915</b>

Valeurs nettes	31 août 2023	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	13 140		-7 254	-60	17 332	887		24 045
Goodwill	34 385				1	0		34 384
Autres immobilisations incorporelles	3 305	1 223	-1 836	-1	38	146	17	2 891
<b>Total</b>	<b>50 831</b>	<b>1 223</b>	<b>-9 090</b>	<b>-61</b>	<b>17 371</b>	<b>1 033</b>	<b>17</b>	<b>61 321</b>

Les relations clientèles ont augmenté de 17 Millions d'euros à la suite des croissances externes réalisées en France au cours de l'exercice 2023/2024.

Le poste Goodwill résulte principalement des opérations de rapprochement au 1er septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala, et des acquisitions réalisées ces dernières années dans la plupart des offres de service Forvis Mazars.

Les augmentations des autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'achat de logiciels/ licences pour 951 milliers d'euros.

## 6.2 Immobilisations corporelles

### Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16, *Contrats de location*, au 1<sup>er</sup> septembre 2019. La norme remplace l'IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est basée dorénavant sur un modèle unique à la suite de l'élimination de la distinction entre contrats de location-financement et de location simple.

L'IFRS 16 requiert la comptabilisation de tout contrat de location au bilan du preneur, soit un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat et une dette au titre de l'obligation locative (de versement de loyers).

Le Groupe a retenu les options suivantes parmi celles proposées dans le cadre de la transition à l'IFRS 16 :

- Utilisation de l'approche prospective ;
- Retraitement des seuls contrats de location immobilière au terme excédant 12 mois.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2023	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	110 670	101 962				-5 096	984	-151	208 369
Agencements et installations	29 281		1 138		-478	895	283	-64	31 055
Matériel de transport et autres	1 743		417		-444	0		-24	1 692
Mobilier et matériel de bureau	31 875		2 001		-753	982	4 099	-60	38 143
Immobilisations corporelles en cours	5 780		16 669		-1 211		-4 529	-7	16 703
<b>Total</b>	<b>179 348</b>	<b>101 962</b>	<b>20 226</b>		<b>-2 887</b>	<b>-3 219</b>	<b>837</b>	<b>-306</b>	<b>295 961</b>

Amortissements et provisions	31 août 2023	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS16	-61 421			-21 140		5 080	-59	52	-77 489
Agencements et installations	-19 259			-3 377	478	-714	-70	33	-22 908
Matériel de transport et autres	-1 006			-317	405	0		16	-903
Mobilier et matériel de bureau	-20 660			-5 157	693	-676	70	67	-25 665
<b>Total</b>	<b>-102 346</b>			<b>-29 992</b>	<b>1 575</b>	<b>3 690</b>	<b>-59</b>	<b>167</b>	<b>-126 964</b>

Valeurs nettes	31 août 2023	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	49 248	101 962		-21 140		-16	925	-100	130 880
Agencements et installations	10 021		1 138	-3 377	0	181	214	-31	8 147
Matériel de transport et autres	737		417	-317	-39	0		-8	789
Mobilier et matériel de bureau	11 215		2 001	-5 157	-61	305	4 168	6	12 478
Immobilisations corporelles en cours	5 780		16 669		-1 211		-4 529	-7	16 703
<b>Total</b>	<b>77 001</b>	<b>101 962</b>	<b>20 226</b>	<b>-29 992</b>	<b>-1 311</b>	<b>471</b>	<b>778</b>	<b>-139</b>	<b>168 997</b>

Le montant de 101 962 milliers d'euros figurant dans la colonne "Nouveaux Baux" inclut les contrats de nouveaux bureaux et les prolongations de contrats signés, principalement en France dont 85 540 milliers d'euros pour le futur siège social parisien.

Les 20 226 milliers d'euros d'acquisitions correspondent principalement aux travaux d'installation et rénovation des bureaux, dont 10 677 milliers d'euros pour le futur siège parisien. Ce montant inclue l'activation en immobilisation en cours de l'amortissement du droit d'utilisation (1 657 milliers d'euros) et des charges financières IFRS 16 (840 milliers d'euros) liés au futur siège depuis le démarrage de la période de mise à disposition anticipée au 1er juin 2024, destinée à procéder aux travaux d'agencements des locaux, ainsi que les dépenses relatives à ces agencements et les intérêts d'emprunts souscrits pour ces travaux.

### 6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

#### Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

### 6.4 Contrats de location

Les paiements au titre des contrats non inclus dans le champ d'application de la norme IFRS 16 sont comptabilisés en « Autres coûts » dans le compte de résultat consolidé, en mode linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

Les engagements liés à ces contrats se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Location véhicules	291	216	101	115	
Materiel de bureau	596	580	193	386	
Materiel informatique	80	74	69	5	
Contrat location bureau < 12 mois					
<b>Loyers minimum</b>	<b>967</b>	<b>869</b>	<b>363</b>	<b>506</b>	

## Note 7 : Financement et instruments financiers

### 7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

#### Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

### 7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

#### 7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux ont la charge de piloter l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

## 7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Forvis Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

## 7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

## 7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2023	Nouveaux baux	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
Emprunt obligataires courant							8 500		8 500
Emprunts auprès établis. de crédit courant	13 532		9 060	- 9 754		1 298	4 435	9	18 580
Autres dettes financières diverses courant	5 345		3 126	- 1 592		13	86	11	6 989
<b>Dettes Financière courantes</b>	<b>18 877</b>		<b>12 186</b>	<b>- 11 346</b>		<b>1 311</b>	<b>13 021</b>	<b>20</b>	<b>34 069</b>
Emprunts obligataires non courant	35 548			- 2 452			- 8 500	- 13	24 583
Emprunts auprès établis. de crédit non courant	11 872		21 952	- 770		4	- 4 435		28 624
Autres dettes financières diverses non courant	4 676		307	- 7			22	- 41	4 960
<b>Dettes Financière non courantes</b>	<b>52 097</b>		<b>22 260</b>	<b>- 3 229</b>		<b>4</b>	<b>- 12 912</b>	<b>- 55</b>	<b>58 167</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>70 974</b>		<b>34 446</b>	<b>- 14 575</b>		<b>1 315</b>	<b>108</b>	<b>- 35</b>	<b>92 235</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 60 341				9 222	- 2 665		261	- 53 522
Concours bancaires courants	1				3 663	4			3 669
<b>Trésorerie nette</b>	<b>- 60 340</b>				<b>12 885</b>	<b>- 2 660</b>		<b>261</b>	<b>- 49 854</b>
<b>Endettement financier</b>	<b>10 634</b>		<b>34 446</b>	<b>- 14 575</b>	<b>12 885</b>	<b>- 1 345</b>	<b>108</b>	<b>226</b>	<b>42 381</b>

(en milliers d'euros)	31 août 2023	Nouveaux baux	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
Dettes Financières IFRS 16 courantes	17 385		566	- 19 463			20 650	- 26	19 113
Dettes Financières IFRS 16 non courantes	34 984	100 371	539	- 18		- 16	- 19 767	- 85	116 009
<b>Dettes IFRS 16</b>	<b>52 370</b>	<b>100 371</b>	<b>1 105</b>	<b>- 19 481</b>		<b>- 16</b>	<b>882</b>	<b>- 111</b>	<b>135 122</b>

(en milliers d'euros)	31 août 2023	Nouveaux baux	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
Dettes IFRS 16	52 370	100 371	1 105	- 19 481		- 16	882	- 111	135 122
Dettes financières	70 974		34 446	- 14 575		1 315	108	- 35	92 235
<b>Total dettes financières</b>	<b>123 344</b>	<b>100 371</b>	<b>35 551</b>	<b>- 34 056</b>		<b>1 300</b>	<b>991</b>	<b>- 145</b>	<b>227 357</b>
Trésorerie nette	- 60 340				12 885	- 2 660		261	- 49 854
<b>Endettement financier net</b>	<b>63 004</b>	<b>100 371</b>	<b>35 551</b>	<b>- 34 056</b>	<b>12 885</b>	<b>- 1 361</b>	<b>991</b>	<b>116</b>	<b>177 503</b>

La décomposition des dettes financières est la suivante :

### Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2023 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2024 Endettement financier net
EUR	107 057	-46 697	60 360	206 228	-42 896	163 332
USD	1 393	-3 733	-2 340	2 303	-2 973	-670
Autres devises	14 894	-9 910	4 984	18 825	-3 984	14 841
<b>Total</b>	<b>123 344</b>	<b>-60 340</b>	<b>63 004</b>	<b>227 357</b>	<b>-49 854</b>	<b>177 503</b>

L'augmentation des dettes financières est due à une augmentation des dettes IFRS 16 pour 82 752 milliers d'euros, principalement lié au bail du futur siège social, et une augmentation des dettes bancaires pour 21 261 milliers d'euros.

L'augmentation des dettes bancaires s'explique essentiellement par de nouveaux emprunts de Forvis Mazars SA pour 26 098 milliers d'euros souscrits afin de financer les acquisitions d'entités et les travaux du futur siège social :

- 12 000 milliers d'euros auprès de la HSBC ;
- 6 000 milliers d'euros auprès de la BRED ;
- 5 598 milliers d'euros auprès du LCL ;
- 2 500 milliers d'euros auprès de la Palatine.

Les remboursements d'emprunts sont réalisés principalement par la France pour 10 524 milliers d'euros.

### Par échéances

(En milliers d'euros)	31 août 2024	Part courante	Part non courante	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	33 083	8 500	24 583	24 150	433
Emprunts auprès des établissements de crédit	47 204	18 580	28 624	25 461	3 163
Dettes financières IFRS 16	135 122	19 113	116 009	51 024	64 984
Dettes financières diverses	11 948	4 429	7 520	7 520	
<b>Dettes financières</b>	<b>227 357</b>	<b>50 621</b>	<b>176 735</b>	<b>108 155</b>	<b>68 580</b>

### 7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes	31 août 2023	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5 234	10	-21			-1 614		0	3 610
Prêts	4 109	43	-280					-4	3 867
Dépôts et cautionnements	2 542	116	-240			196	-68	-30	2 517
Autres immobilisations financières	4 469	214	-784			81		-2	3 978
<b>Total</b>	<b>16 354</b>	<b>383</b>	<b>-1 325</b>			<b>-1 338</b>	<b>-68</b>	<b>-36</b>	<b>13 972</b>

Dépréciations	31 août 2023	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	0								0
Prêts									
Dépôts et cautionnements						-15			-15
Autres immobilisations financières	-91								-91
<b>Total</b>	<b>-91</b>					<b>-15</b>			<b>-106</b>

Valeurs nettes	31 août 2023	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2024
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5 233	10	-21			-1 614		0	3 610
Prêts	4 109	43	-280					-4	3 867
Dépôts et cautionnements	2 542	116	-240			181	-68	-30	2 502
Autres immobilisations financières	4 378	214	-784			81		-2	3 887
<b>Total</b>	<b>16 263</b>	<b>383</b>	<b>-1 325</b>			<b>-1 353</b>	<b>-68</b>	<b>-36</b>	<b>13 866</b>

La société Forvis Mazars SA détient des titres de Forvis Mazars Suisse, Forvis Mazars Luxembourg et d'entités Forvis Mazars au Canada, en Italie, en Afrique du Sud et au Chili. Ces titres ne sont pas consolidés car ils correspondent à des participations dans des pays dans lesquels Forvis Mazars SA ne détient pas de contrôle.

La variation de périmètre concerne les titres de la société Apsis Santé et de la société Advestis acquis par Forvis Mazars SAS en fin d'exercice 2023 et non consolidés au 31/08/2023.

## 7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Produits d'intérêts financiers	111	384
Charges d'intérêts financiers	-1 300	-1 865
Charges financières sur droit d'utilisation IFRS 16	-1 103	-1 110
Dotations et reprises aux provisions	12	9
Gains et pertes de change	-339	8
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 618</b>	<b>-2 575</b>

## Note 8 : Provisions et passifs éventuels

### 8.1 Provisions

#### Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Réévaluation	Ecarts de change	31 août 2024
Indemnités de départ à la retraite	15 058	2 391	-515	434		-88	-14	17 266
Risques	15 299	469	-4 357	36			-96	11 351
Litiges personnels	4 412	1 085	-2 049	70			-2	3 516
Déménagements locaux	274						-6	267
<b>Provisions</b>	<b>35 043</b>	<b>3 945</b>	<b>-6 922</b>	<b>539</b>	<b>0</b>	<b>-88</b>	<b>-118</b>	<b>32 401</b>

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2024	Part courante	Part non courante	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	17 266	1 339	15 927	7,8%	92,2%
Risques	11 351	4 820	6 531	42,5%	57,5%
Litiges personnels	3 516	3 516		100,0%	
Déménagements locaux	267		267		100,0%
<b>Provisions</b>	<b>32 401</b>	<b>9 675</b>	<b>22 726</b>	<b>29,9%</b>	<b>70,1%</b>

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés pour 11,6 millions d'euros.

### 8.2 Passifs éventuels

Les entités du Groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2024, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes. Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2024, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

## Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

### 9.1 Autres actifs courants

#### Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024
Créances sociales	1 948	1 159
Autres créances fiscales	10 835	10 890
Comptes courants et débiteurs divers	12 006	10 706
Charges constatées d'avance	9 404	11 729
<b>Total</b>	<b>34 193</b>	<b>34 484</b>

### 9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

#### Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024
Fournisseurs et comptes rattachés	43 262	38 291
Dettes sociales	120 544	130 422
Dettes fiscales	41 044	43 584
Dettes diverses	3 960	3 587
<b>Total</b>	<b>208 810</b>	<b>215 883</b>

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

## Note 10 : Impôts sur le résultat

### 10.1 Impôts exigibles

#### Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Résultat consolidé avant impôt	39 297	37 137
Taux d'imposition	25,0%	25,0%
Impôt théorique	-9 824	-9 284
Différence de taux mère / filiales	332	450
Charges et produits exclus des résultats taxables	-2 306	-1 785
Contributions additionnelles	-176	-194
Divers	-416	259
Sous total	-2 566	-1 270
<b>Charges d'impôt</b>	<b>-12 390</b>	<b>-10 554</b>

### 10.2 Impôts différés

#### Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024
Impôts différés actifs	10 776	11 779
Impôts différés passifs	-1 056	-243
<b>Total</b>	<b>9 720</b>	<b>11 536</b>

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

## Note 11 : Tableau des flux de trésorerie

### 11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 55 millions d'euros (contre 63 millions d'euros au 31 août 2023).

### 11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements

Les principales composantes des flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 37 millions d'euros (contre -16 millions d'euros au 31 août 2023) reflètent :

- Des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui concernent principalement des clientèles ou des logiciels informatiques acquis (voir note 6.1) ;
- Des acquisitions d'immobilisations corporelles qui couvrent essentiellement les travaux d'agencement et d'installation du nouveau siège parisien et des nouvelles entités et également l'acquisition du matériel informatique, des travaux de rénovation (voir note 6.2) ;
- Des acquisitions des actifs non courants relatifs aux opérations de croissance externe réalisées en France, à des prêts Groupe et autres immobilisations financières (voir note 2.2 et 7.4) ;

### 11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements

Les flux nets de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élèvent à -28 millions d'euros (contre -40 millions d'euros au 31 août 2023) et s'analysent principalement par :

- Les dividendes versés aux actionnaires pour un montant de 27 millions d'euros ;
- La souscription de nouveaux emprunts pour 34 millions d'euros dans le cadre du financement du développement de l'activité, des croissances externes et des investissements ;
- Les remboursements de 15 millions d'euros d'emprunts bancaires au cours de l'exercice (voir note 7.3).
- Le remboursement d'emprunt IFRS 16 de 19 millions d'euros.
- 

## Note 12 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	2022/2023	2023/2024
Gerec	135	160
Emerson	156	139
Autres	45	88
<b>Total</b>	<b>336</b>	<b>387</b>

Les commissaires aux comptes de Forvis Mazars SA (Emerson Audit et Gerec) n'ont fourni à Forvis Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

**Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe**

Les rémunérations des quatre membres du Directoire et sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2023/2024 à 7 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

**Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)**

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées et obtenues par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2023	31 août 2024
<b>Cautions données</b>	<b>26 810</b>	<b>25 286</b>
<b>Cautions reçues</b>	<b>346</b>	<b>361</b>

Dans le cadre du déménagement de son siège social prévu en 2025 et du bail correspondant signé en octobre 2022, une garantie à première demande d'un montant de 24.124.480 euros au bénéfice du bailleur a été mise en place par la Société Générale afin de garantir la prise de possession des locaux par Forvis Mazars SA. L'engagement de payer à première demande de la Société Générale expirera le 31 décembre 2025. En parallèle, Forvis Mazars SA a donné la faculté à la Société Générale, dans le cas où la banque serait appelée par le bailleur à exécuter son engagement, à porter tout ou partie des paiements au débit du compte courant de la Société ou sur un compte distinct.